Chalamont

BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2024

Sommaire

Editorial du Maire ..... P. 1

VIE COMMUNALE
Liste des Conseillers Municipaux ..... P. 2
Commissions municipales ..... P. 2-3
Budget 2023 ..... P. 4-5
Tableau des subventions aux associations ..... P. 6
Médiathèque ..... P. 7
Conseil municipal des jeunes ..... P. 8
Changement d'enseigne ..... P. 8
Travaux 2023 ..... P. 9-10
Urbanisme ..... P. 11-13
Repas et Colis de Noël du CCAS ..... P. 13

VIE ÉCONOMIQUE
Liste des commerçants artisans professions libérales ..... P. 14-17

VIE ASSOCIATIVE ..... P. 18-20

VIE SPORTIVE
Centre Dombes Football ..... P. 21
Judo Chalamon ..... P. 22
Nippon-Zen ..... P. 23
Société hippique ..... P. 24
La boule-chalamontaise ..... P. 25
Chalamont Rando ..... P. 28
Chalamontennis ..... P. 29

VIE CULTURELLE et LOISIRS
Club Loisirs et Amitié ..... P. 30
Duck-billed company ..... P. 30
Rêves en scène ..... P. 31
Comité des fêtes de Chalamont ..... P. 32
Centre musical et culturel de Chalamont ..... P. 33
Dombes nature environnement ..... P. 33
Village téléthon ..... P. 34
Union des commerçants ..... P. 35

VIE EXTRA-SCOLAIRE
Retaurant scolaire ..... P. 36
Sou des écoles ..... P. 36
Centre social Mosaïque ..... P. 37

VIE SOCIALE ET ENTRAIDE
Don du sang ..... P. 38
Alexis, une énergie pour la vie ..... P. 39
Sapeurs-pompiers de Chalamontt ..... P. 40
Délégation Chalamontr ..... P. 41
Ligue contre le cancer ..... P. 42
Ain Domicile Services ..... P. 43
ADAPA ..... P. 43

VIE ADMINISTRATIVE ..... P. 44-46

VIE PRATIQUE
Consignes de tri sélectif ..... P. 47
Bruit de voisinage ..... P. 48
Chat errants ..... P. 48
Application Illiwap ..... P. 48
Cabine téléconsultation ..... P. 49
Assainissement non collectif ..... P. 49
Transport ..... P. 49-50
Les 10 conseils contre le cambriloage ..... P. 51

ÉTAT CIVIL 2023 ..... P. 52-53

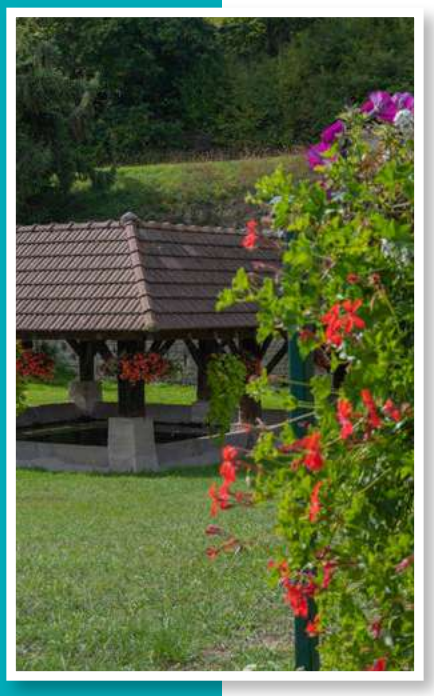

Rédaction et photos : associations et municipalité de Chalamont - Tirage : 1500 ex. Création, mise en page et impression : Imprimerie Fontaine
Dépôt légal : Février 2023 - Mairie - 1, Louis Lamarche 01320 CHALAMONT Tél. 04 74 46 99 60
www.mairie-chalamont.org

Editorial du Maire

Mes chers concitoyens,

Nous le savons tous, les quatre années qui viennent de s'écouler ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes.

Cette période pénible et contraignante laisse encore des traces dans notre quotidien auxquelles s'ajoutent d'importantes difficultés économiques et sociales.

Vous le savez, à cette crise sanitaire s'est ajoutée une crise économique, climatique, énergétique et un conflit international qui nous obligent, nous, élus, à relever les défis du quotidien et à nous projeter pour sécuriser l'avenir et protéger les générations futures.

En effet, si nous devons rester prudents, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et relever les défis. Faire progresser notre commune, servir nos concitoyens et faire résonner haut et fort « le bien vivre ensemble » dans notre belle cité dombiste comptent parmi ces derniers.

C'est bien dans cet esprit-là que nous avons avancé, que nous avons répondu aux sollicitations et poursuivi les projets en cours. Vous trouverez dans ce bulletin le détail des travaux réalisés durant cette année 2023, sur lesquels je ne m'attarderai pas ici. Cependant, il me semblait important de rappeler succinctement quelques points.

Contrairement à bon nombre de communes, le taux des impôts locaux n'a pas augmenté. Nous avons tout mis en œuvre pour ne pas vous faire porter les coûts de l'inflation générale. C'est en recherchant toutes les sources d'économies d'énergie, des subventions, et en veillant à actualiser au plus juste les tarifs, que nous y sommes parvenus. Par exemple, au niveau des économies d'énergie, la municipalité a recherché à diminuer les frais de l'éclairage public. Outre l'extinction de l'éclairage public de 23h30 à 5h30, la municipalité a décidé de remplacer les luminaires par des éclairages LED plus économes et moins gourmands en énergie.

Nous veillons à ce que l'éclairage soit également amélioré au niveau des bâtiments communaux. L'investissement dans le photovoltaïque sur la toiture du groupe scolaire est un premier pas, mais d'autres panneaux devraient être installés dans les prochains mois.

Les économies d'énergie passent également par la négociation de divers contrats. Pour exemple, les dépenses de gaz et d'électricité sont maîtrisées. Notre adhésion au groupement d'achats réalisé au niveau départemental avec le syndicat d'électricité nous a permis cette maîtrise des coûts.

Toutes ces économies réalisées au quotidien ont réussi jusqu'ici à maintenir le soutien à toutes nos associations chalamontaises.

Nous continuerons également à apporter notre soutien aux commerçants et artisans de notre commune.

Ces efforts conjoints entre la commune, ses associations, ses artisans et commerçants font preuve d'une belle dynamique pour notre village. Celle-ci n'est pas passée inaperçue. Nous sommes fiers que Chalamont ait été désigné « village téléthon départemental » pour l'année 2023.

Je voudrais d'ailleurs remercier toutes les associations qui ont participé à cet évènement et ont prouvé, une nouvelle fois, le dynamisme de notre commune et son engagement solidaire.

2024 aura également son point d'orgue, puisque la fête du muguet soufflera ses 70 bougies.

Je crois savoir que tout est déjà mis en œuvre pour que CHALAMONT vive un moment exceptionnel qui rayonnera bien au-delà de notre village et de notre département.

Vous le constaterez dans ces lignes, notre commune, votre commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif, attractif et joyeux.

Une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes adjoints et tous mes conseillers municipaux pour leur travail au quotidien et leur sens des responsabilités.

Depuis le 11 novembre dernier, nous avons le plaisir d'avoir sur la commune un conseil municipal jeunes qui viendra nous enrichir de ses idées et propositions.

Je remercie également l'ensemble des agents communaux, techniques, administratifs, ATSEM…, pour la qualité de leur travail. Elles et ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis particulièrement heureux d'être aussi bien entouré par une équipe compétente et engagée au service de tous les chalamontais.

Notre équipe est à votre service et votre disposition, n'hésitez pas à venir à notre rencontre.

Je terminerais en ayant une pensée pour les familles qui ont perdu un proche et les personnes touchées par la maladie auxquelles je souhaite un prompt rétablissement.

Au nom du conseil municipal et en mon nom, je vous souhaite une très belle année 2024, pleine de projets, de joie et de bonheur, et surtout, une excellente santé.

.

Le Maire
M. Bruno CHARVIEUX

Liste des Conseillers Municipaux de 2020 à 2026

Monsieur CHARVIEUX Bruno
Monsieur le Maire

Monsieur JOLIVET Thierry
Adjoint au Maire

Madame LAURENT Monique
Adjointe au Maire

Madame FLACHER Roseline
Adjointe au Maire

Monsieur LLOBET Benjamin
Adjoint au Maire

Monsieur CORMORECHE Didier
Adjoint au Maire

Madame DEBIAS SAID Sonia
Conseillère Municipale déléguée

Monsieur MERIEUX Stéphane
Conseiller Municipal délégué

Monsieur AMASSE Claude
Conseiller Municipal

Madame CHAMBARD Florence
Conseillère Municipale

Madame GUEYNARD Edwige
Conseillère Municipale

Monsieur JACQUET Sébastien
Conseiller Municipal

Madame GUILLET Lorène
Conseillère Municipale

Madame MENAND Séverine
Conseillère Municipale

Madame COMBIER Maud
Conseillère Municipale

Madame PICARD-LEROUX Claire
Conseillère Municipale

Madame RUETTE Sandrine
Conseillère Municipale

Madame SOCCOL Rachel
Conseillère Municipale

Monsieur TISSOT Valentin
Conseiller Municipal

Commissions municipales

Finances	Bruno CHARVIEUX, Stéphane MERIEUX, Sébastien JACQUET, Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Roseline FLACHER, Didier CORMORECHE, Benjamin LLOBET, Claire PICARD-LEROUX, Edwige GUEYNARD.
Urbanisme et aménagement du territoire	Monique LAURENT Didier CORMORECHE, Edwige GUEYNARD, Claude AMASSE, Thierry JOLIVET
Voirie et réseaux divers, espaces verts	Thierry JOLIVET, Sébastien JACQUET, Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE, Sonia DEBIAS-SAID, Claude AMASSE, Rachel SOCCOL
Bâtiments	Didier CORMORECHE Edwige GUEYNARD, Sébastien JACQUET, Stéphane MERIEUX, Claude AMASSE, Thierry JOLIVET, Sonia DEBIAS-SAID
Vie scolaire, enfance et jeunesse	Benjamin LLOBET Claire PICARD-LEROUX, Rachel SOCCOL, Florence CHAMBARD, Sonia DEBIAS-SAID, Lorène GUILLET
Sports et vie associative,	Didier CORMORECHE- Sonia DEBIAS-SAID Séverine MENAND, Rachel SOCCOL, Sandrine RUETTE, Maud COMBIER, Valentin TISSOT,
Culture, communication et Conseil Municipal Jeunes	Sonia DEBIAS-SAID Maud COMBIER, Sandrine RUETTE, Séverine MENAND, Rachel SOCCOL, Lorène GUILLET, Valentin TISSOT.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)		
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) **Maire** **4 titulaires - 4 nommés**	Bruno CHARVIEUX, Maire Maud COMBIER Roseline FLACHER Séverine MENAND	<u>Nommés :</u> Christian GILBERT – ADAPEI André DUPRAS - association personnes retraitées Dorothée VANPARYS – Centre Social Mosaïque Gabrielle BUSSIERE – restos du cœur

Commissions de la Commauté de Communes de la Dombes	
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES	Stéphane MERIEUX Roseline FLACHER Thierry JOLIVET
CONSEILLERS DANS LES COMMISSIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES	
Commission proximité et mutualisation	Didier CORMORECHE, Claude AMASSE
Commission finances	Bruno Charvieux, Claire PICARD-LEROUX
Commission tourisme	Monique LAURENT, Roseline FLACHER
Commission développement économique	Thierry JOLIVET, Monique LAURENT, Stéphane MERIEUX
Commission culture, animation du patrimoine, CLD	Séverine MENAND
Commission SCoT, ADS, PLUi	Monique LAURENT
Commission environnement	Stéphane MERIEUX, Sandrine RUETTE
Commission PCAET, GEMAPI et LEADER	Didier CORMORECHE, Sandrine RUETTE
Commission travaux	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE
Commission assainissement	Thierry JOLIVET, Didier CORMORECHE
Commission Natura 2000	Stéphane MERIEUX
Commission action sociale	Benjamin LLOBET, Roseline FLACHER
Commission transport, mobilité, gens du voyage	Stéphane MERIEUX

Budget 2023

UN BUDGET COMMUNAL COMPORTE DEUX SECTIONS :

Le budget de fonctionnement
Il s'agit de la section des dépenses courantes de la commune. Cette section est financée par les impôts locaux, les dotations de l'Etat, les participations extérieures et le produit des services.

Le budget d'investissement
Cette section comprend les acquisitions (véhicules, matériel, mobilier…) et des travaux (bâtiments, voirie…) augmentant le patrimoine de la commune.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

Les recettes de fonctionnement se composent de la fiscalité (produit des impôts et taxes), des dotations, de la facturation des services de la commune (salle polyvalente, loyers) ainsi que des résultats de l'année précédente.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR SECTEUR

Les dépenses de fonctionnement concernent tous les frais nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité comme l'entretien des voiries, des bâtiments, la charge salariale, l'enseignement, les subventions versées aux associations.

Il y a déficit d'investissement quand on peut d'autant plus investir qu'il y a un excédent de fonctionnement.

RECETTES ET DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR SECTEUR

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'EXPLOITATION

RECETTES D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Tableau des subventions aux associations

Tableau des subventions aux associations	
Académie de la Dombes	150
ADAPA	2 000
ADAPEI AIN	1 500
ADMR	250
AIN DOMICILE SERVICE	250
ANCIENS COMBATTANTS	150
APPED	350
APE Collège Leon Comas	904
AS Collège Leon Comas	210
Au fil des temps (EHPAD)	1 700
CECOF	320
Centre Musical	10 600
Centre social	99 931
CFA BTP AIN	240
Comité Ligue contre le Cancer	700
Lycée professionnel Villars les Dombes	40
LES RESTOS DU COEUR	250
MFR BAGE LE CHATEL	40
MFR BALAN	40
MFR CORMORANCHE EN BUGEY	100
MFR PERONNAS	200
PREVENTION ROUTIERE	200
RESTAURANT SCOLAIRE	12 000
JEUNES SAPEURS POMPIERS	80
SOU DES ECOLES	3 000
COLLECTIF TÉLÉTHON	600
TOTAL	**135 805**

Médiathèque

Quelques chiffres :

- 9600 ouvrages

- 1004 inscrits en 2023. (Hausse de la fréquentation de 37% en 2 ans)

- 1 salariée à 60% et 15 bénévoles

- 12h30 d'ouverture hebdomadaire au public ; 25h mensuelles d'accueil de structures petite enfance, scolaires et personnes âgées.

Le fonctionnement :

La médiathèque est **ouverte à tous,** les mercredis (9h-12h/14h30-18h), les vendredis (16h-18h30) et les samedis (9h -12h). Chaque inscrit peut emprunter 4 livres, 2 revues et 2 CD ou DVD, pour un mois. **Les emprunts et les manifestations sont gratuits.** Une cotisation de 10 euros annuelle est demandée pour les adultes hors Chalamont.

N'hésitez pas à nous partager **vos demandes de lecture.** Peut-être sont-elles déjà accessibles à la médiathèque (catalogue en ligne : www.mediatheque-chalamont.fr) ou pourront-elles vous parvenir par le biais de prêts réguliers en provenance de la BDP (Bibliothèque départementale de prêts) ou faire l'objet d'un achat pour notre fonds.

Les partenariats :

Les tout-petits de la crèche du Centre social, de la micro-crèche « Chalamômes » et du RPE (Relais des assistantes maternelles) se rendent à la médiathèque **chaque mois.** Ils bénéficient d'un temps d'animation et de manipulation libre.

Toutes les classes de l'école maternelle et primaire sont **accueillies chaque mois** pour un moment d'animation (Exposition, chasse aux livres, contes, courts métrage, critiques d'albums…). S'ensuit un temps de recherche d'ouvrages qui seront en libre accès dans la classe.

Pour les ainés, visite à l'**Ephad** et à la **Résidence Haissor** sur des actions spécifiques : fête du court métrage, 1 2 3 album (rencontre intergénérationnelle)

Depuis cette année, **le portage de livres à domicile** s'est mis en place. **N'hésitez pas à nous signaler toute personne dans l'impossibilité de se rendre à la médiathèque**. Nous lui rendrons visite !

Les manifestations :

En septembre-octobre, s'est déroulé **le festival intercommunal de la Dombes sur le partage des savoirs et des savoirs faire des habitants**. Il a accueilli **150 visiteurs** sur nos événements : linogravure, accordeuse d'accordéons, comment se faire publier, pêche, oiseaux, massage mains et routine visage. Un grand merci à ces habitants qui ont transmis leur savoir avec passion !

Depuis Septembre 2023, **Les cafés littéraires** ont lieu **chaque trimestre.** Ce sont des soirées conviviales animées par la libraire de chez Célestine de Meximieux et par une agente littéraire (grande connaisseuse d'écrivains reconnus et des grandes maisons d'édition). Elles offrent leur regard professionnel sur les meilleures sorties en librairie. N'hésitez pas à vous inscrire !

Bien d'autres projets ont eu lieu tout au long de l'année : fête du court métrage, animations premières pages, contes, vente de livres… Les informations relatives aux manifestations sont affichées dans la médiathèque et sous le porche, ainsi qu'envoyées par mail aux adhérents. De même, elles sont visibles sur illiwap et souvent relayées par la presse locale (la Voix de l'Ain, le Progrès)

Implication citoyenne :

Envie de rejoindre **l'équipe de bénévoles** ? Que ce soit pour accueillir le public sur les permanences, recouvrir des livres, lire des histoires aux petits… vous êtes les bienvenus !

Vous voulez vous débarrasser de vos livres ? s'ils sont récents et en bon état, ils pourront, après expertise de la bibliothécaire, rejoindre nos rayonnages.

Nous avons mis en place une boîte à livres située à proximité de l'école entre la place du marché et la salle du Bugey. Celle-ci fonctionne sur le principe suivant : je peux déposer un livre et/ou en prendre un.

Merci de déposer des livres dans un état correct. La boîte est très fréquentée par les enfants.

Conseil Municipal des Jeunes

Le conseil municipal jeunes est en place.

Les premiers conseils des jeunes habitants ont été créés en France en 1979. Leurs objectifs : initier la jeunesse à la vie politique réelle et collecter les idées et initiatives émanant de l'ensemble des jeunes pour améliorer la vie de leur commune.

Pour Chalamont, les élections du conseil municipal jeunes ont eu lieu le 11 novembre.
Pour se présenter et pouvoir intégrer le conseil municipal jeunes, les enfants ont instruit un dossier de candidature et de motivation.

Le 25 novembre, la première séance du conseil a eu lieu en présence des membres du conseil municipal. A l'ordre du jour, l'élaboration d'un règlement intérieur et la création d'un logo.
Chaque jeune s'est présenté et a expliqué ses motivations et ses projets.

Le prochain conseil municipal jeunes aura lieu le 27 janvier 2024.

Changement d'enseigne pour le supermarché

Le supermarché Casino a fermé ses portes le 30 septembre. L'enseigne NETTO a repris les locaux et a ouvert le 16 octobre.

Travaux 2023

• CREATION D'UN SYNDICAT D'EAU POTABLE

La législation oblige de transférer la gestion de l'eau potable au 1er janvier 2026 à la communauté de communes. Or celle-ci ne prévoit pas de créer des services (dit fonctionnement en régie) et projette de déléguer la gestion à une entité privée via une délégation de service public. La forte augmentation induite a amené les communes de Chalamont, Chatillon-la-Palud et St Maurice de Rémens à vouloir continuer avec un fonctionnement en régie après 2026. Elles se sont donc orientées pour la création d'un syndicat de production et de distribution d'eau potable dans lequel siègera la communauté de communes.

L'étude a été attribuée au cabinet Verdi avec pour missions :

– Etat des lieux sur les communes
– Définition des objectifs types
– Etude financière du projet
– Etude et bilan besoins/ressources
– Etude juridique

Les services de l'Etat, non opposés au projet, ont demandé d'inclure un périmètre plus large que nos trois communes.

Le syndicat de Villette / Priay a donc été approché et a accepté l'adhésion des 3 communes.

Bien qu'il gère son réseau par délégation de service public, le fonctionnement de nos 3 communes peut être administré en régie. Il disposera alors de 2 modes de fonctionnement :

- en délégation de service public pour Villette sur Ain et Priay
- en régie directe pour Chalamont

Cela implique une convergence du prix de l 'eau, qui peut être différent selon les modes de gestion.

Notre commune adhèrera donc dès le 1er janvier 2024 au **Syndicat Intercommunal d'eau potable des Rives de l'Ain** dont le siège est à la mairie de Villette sur Ain.

Travaux sur la commune

La commune de Chalamont a engagé un marché de maîtrise d'oeuvre concernant les travaux sur les réseaux d'eaux et d'assainissement de la Place du Marché et des rues adjacentes.

Les cabinets Montmasson et Eau + 01 ont été retenus pour ces études.

Les travaux devraient débuter au début de l'année 2025.

Le conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la consultation et la programmation des travaux de voirie 2024/2028.

Au regard des offres reçues, nous avons retenu l'entreprise Eiffage dont les propositions économiques étaient les plus avantageuses.

• TRAVAUX ENERGETIQUES SUR LES LOGEMENTS COMMUNAUX

Dans un but d'économies d'énergies, la législation ne permet plus de :

Relouer les logements libérés classés G

Réviser les loyers de logements classés F et G

De ce fait, il s'est avéré nécessaire de réaliser des travaux sur le logement R+1 situé au 121 rue des Garennes.

Ce logement classé G, libéré de tout occupant ne pouvait faire l'objet d'une nouvelle location sans travaux de rénovation énergétique. Il a alors été décidé de réaliser une rénovation complète du logement pour un montant de 86 747 €. Pour ce faire, nous avons perçu une subvention de la communauté de communes de 15 345 € et des aides des certificats d'économies d'énergie.

Les diagnostics énergétiques démontrent que si le logement au rez-de-chaussée est aux normes énergétiquement, des travaux seront à réaliser sur le logement au R+2 dès qu'il sera libéré.

Par ailleurs, les 2 logements situés au 74 rue des Garennes étant classés respectivement F et G ne pouvaient plus faire l'objet de révision de loyer sur l'indice des prix afférent.

De ce fait, des travaux d'isolation ont été entrepris pour un montant de 94 262 € : isolation des murs par l'extérieur, réfection de toiture, isolation des réseaux de chauffage et d'eau chaude, isolation des planchers bas... Nous percevrons de la communauté de communes une subvention de 24 666,21 €.

• AGRANDISSEMENT DU GROUPE SCOLAIRE

L'année scolaire 2023/2024 voit l'école en pleine mutation.

Alors que les travaux de restructuration du groupe scolaire se poursuivent et se terminent, l'école voit son organisation évoluer. En effet, dès septembre les 327 élèves ont pu retrouver leur établissement et leurs 13 classes à travers de nouvelles entrées.

Dorénavant tous les enfants sont accueillis par la rue du Bugey en passant par le square qui est en cours de finition.

D'ambitieux travaux ont été réalisés pour remodeler la circulation à travers l'école. Les deux escaliers ont été déconstruits pour créer un hall accueillant, paré de grandes baies vitrées offrant une luminosité chaleureuse. Un escalier unique distribue tous les niveaux ainsi qu'un ascenseur mettant enfin en accessibilité tout le bâtiment.

Deux des nouvelles classes maternelles accueillent maintenant des enfants. De grandes vitres et un habillage bois offrent à ces salles de la clarté qui nous l'espérons seront très engageantes pour leurs occupants

Cette année voit une petite révolution dans le fonctionnement des maternelles puisque les élèves de petite section peuvent maintenant manger au restaurant scolaire et faire la sieste par la suite dans la toute nouvelle salle de couchette entièrement dédiée.

Pour se faire, la municipalité met désormais quatre ATSEM à temps plein à disposition de l'école.

Nous en profitons pour saluer Marilyne BEAUD qui a quitté l'équipe après plus de vingt années de bons et loyaux services. Nous lui souhaitons beaucoup d'épanouissement dans ses nouvelles fonctions.

Une cuisine flambant neuve est désormais mise à disposition du restaurant scolaire. Répondant aux critères contemporains, celle-ci a été généreusement équipée de matériel moderne pour que des repas frais puissent continuer à être préparés par un cuisinier.

Le réfectoire a été restructuré et agrandi pour répondre à l'augmentation des effectifs du temps méridien. Aussi, un revêtement acoustique a été installé afin d'atténuer le bruit de service dépassant parfois les 100 couverts. De la même manière, du mobilier neuf a été acheté, censé limiter l'écho de la vaisselle.

Au moment où ces lignes sont écrites, il reste quelques semaines de travaux et un ensemble de finitions à réaliser. Le nouveau fonctionnement de l'école nous pousse également à réfléchir aux aménagements additionnels qui sont nécessaires pour offrir aux enfants et aux enseignants les meilleures dispositions pour évoluer. Ainsi, une large réflexion en compagnie de nos partenaires est déjà menée pour aménager tous les espaces extérieurs.

En conclusion, au regard de la durée et de l'envergure des travaux, la municipalité souhaite remercier et saluer la compréhension et la patience de chacun, cela n'a pas été un chantier facile. Nous espérons que le résultat sera à la hauteur des attentes, nous sommes attentifs sur la phase de finitions et espérons pouvoir vous proposer une inauguration rapidement afin que vous puissiez nous faire profiter de vos impressions.

Urbanisme

➢Urbanisme - Vers la dématérialisation des demandes d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, chaque usager peut déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le Syndicat Intercommunal d'Energie et de e communication de l'Ain a récemment installé un portail, intitulé « SVE ».
Une démarche en ligne plus simple et plus accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?
1) Un service en ligne accessible 7/7 et 24/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
2) Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel.
3) Une aide en ligne pour vous aider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
4) Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
5) Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
6) Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

Comment déposer mon dossier en ligne ?

Nous mettons à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.
https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001074

A noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la Mairie.

Vous trouverez sur cette illustration les autorisations nécessaires listées en fonction des travaux envisagés (déclaration préalable ou permis de construire.

Les formulaires CERFA de demande et de déclaration préalable sont disponibles sur le site : https://www.service-public.fr

➢Contrôles des branchements individuels au réseau d'assainissement collectif.

Le conseil municipal a mis en place depuis le 1er janvier 2023 **un contrôle obligatoire** des branchements à l'assainissement collectif :

- **A l'occasion de chaque vente d'un bien bâti** raccordé au réseau public d'assainissement ou dans le cadre d'une succession ; l'agence immobilière ou le notaire doit saisir la mairie qui l'orientera vers le cabinet REZEAU retenu par la Commune pour effectuer ces contrôles.
et
- **A la fin des travaux de toute nouvelle construction** suite à permis de construire ou déclaration de travaux, lors du dépôt en mairie de la déclaration d'achèvement et de conformité des travaux (DAACT).

Le conseil municipal de Chalamont propose de cibler les zones préférentielles d'accélération par filière de production selon les principes suivants :

Pour la filière photovoltaïque en toiture :
- Les toitures des bâtiments artisanaux ou industriels, notamment dans les zones d'activités,
- Les toitures des bâtiments publics, sauf dans le périmètre délimité des abords de monuments historiques (secteur Up du PLU),
- Les toitures des bâtiments collectifs d'habitation, sauf dans le périmètre délimité des abords de monuments historiques (secteur Up du PLU),
- Les toitures d'habitations individuelles, sauf dans le périmètre délimité des abords de monuments historiques (secteur Up du PLU), et sauf dans les zones N du PLU (zones naturelles ou forestières),
- Les toitures de bâtiments agricoles, sauf dans les zones N du PLU (zones naturelles ou forestières)

Pour la filière photovoltaïque au sol :
- Les parkings ou espaces inoccupés dans les zones d'activités,
- Les grands parkings (+ 1500 m²) ou espaces inoccupés près des équipements publics,
- Les terrains incultes en friche ayant perdu leur vocation agricole

Pour la filière méthanisation :
- Seuls les terrains ayant déjà fait l'objet d'une autorisation de construire d'une unité de méthanisation

Pour la filière éolienne :
- Pas de proposition pour cette filière, aucun secteur de la commune n'étant propice à l'implantation de ce type d'installations.

Après concertation et avis de la Communauté de communes de la Dombes, ces propositions de zones d'accélération éventuellement amendées pour tenir compte des observations du public, seront arrêtées par le conseil municipal, puis transmises au référent préfectoral pour la transition énergétique qui fera la synthèse de l'ensemble des propositions des communes du département, et les transmettra ensuite au Comité Régional de l'Energie (CRE).

➢Les Zones d'Accélération des Energies Renouvables (ZAEnR)

La loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables a introduit de nouvelles obligations pour les communes afin de mettre en place une planification territoriale des énergies renouvelables visant à accélérer et coordonner les implantations de projets.
Ainsi, toutes les communes doivent définir et proposer des zones d'accélération d'énergies renouvelables par filière de production au référent préfectoral « transition énergétique » du département.
Pourquoi développer les énergies renouvelables ?
o Sécuriser nos approvisionnements énergétiques dans un contexte de forte vulnérabilité.
o Baisser la facture énergétique des entreprises et des ménages.
o Baisser nos émissions de gaz à effet de serre pour lutter contre le dérèglement climatique.
Que sont les zones d'accélération des énergies renouvelables ?
o Un outil de planification créé dans le code de l'énergie, pour identifier des zones favorables au développement d'énergies renouvelables.
o Des zones que les communes considèrent favorables et préférentielles pour l'accueil d'installations de production d'énergies renouvelables.
o Des zones qui témoignent de la volonté des élus locaux de développer telle ou telle filière de production d'énergie.
o Ces zones ne seront pas exclusives, mais elles permettront aux porteurs de projets de s'orienter plus favorablement vers les secteurs que les communes auront identifiés.

Les tarifs de refacturation de ces contrôles aux usagers sont les suivants :

	Prix unitaire en € H.T.
Commande groupée (maison, immeuble, bâtiment industriel ou commercial)	130,00
À l'unité	160,00
Appartement au sein d'un bâtiment collectif	100,00
Rendez-vous non honoré	50% du coût du contrôle concerné
Contre-visite en cas de non-conformité des installations	Même tarif que le contrôle initial

Repas et Colis de Noël du CCAS

Jeudi 14 décembre à la salle polyvalente, Monsieur CHARVIEUX Bruno, maire et son conseil municipal accueillaient, en présence de Mme TABOURET, 1ère vice -présidente du conseil départemental et des membres du CCAS, 115 séniors de plus de 70 ans qui avaient répondu à l'invitation de la commune pour le traditionnel repas de fin d'année.
Après le discours de bienvenue des élus, place aux festivités, le menu concocté par le traiteur local « le viandard » et la délicieuse buche de nos jeunes pâtissiers « d'immersion sucrée » ont ravi les convives qui ont ensuite esquissé quelques pas de danse sous la houlette de Daniel BERTHET, animateur chanteur du jour venu de Beny.

Bien sûr, nous n'avons pas oublié les six absents malades en leur apportant leur repas à domicile. Petite attention qui a été très appréciée.
Pour nos 114 ainés qui avaient préféré recevoir un colis, les membres du CCAS leur ont rendu une petite visite, moment de rencontre toujours très agréable pour les uns comme pour les autres où on a plaisir à évoquer des souvenirs autour d'un petit café.
Petite nouveauté cette année, les traditionnelles gourmandises ont été remises dans un sac en tissu personnalisé et réutilisable.
Et pour ne laisser personne en reste, les résidents chalamontais de l'Ehpad ont aussi reçu leur sac avec des cadeaux adaptés et nous avons pu honorer nos doyens, Monsieur Fernand DESCHAMPS (98 ans) et Mme BESSE Elina (95 ans) toujours aussi pimpante et souriante.
Après ces très bons moments passés avec tous, nous leur souhaitons une très bonne année 2024.

Liste des commerçants artisans professions libérales

COMMERCES ALIMENTAIRES				
KEBAB 4 SAISONS	Ahmet BAKIR	Restauration rapide Kébab	2 place du marché	09.84.25.50.47 06.63.23.87.30
AU BON COIN	Anthony LAGER	Restaurant - pizzeria	50, grande rue	09.79.06.13.50 restaurant.auboncoin01@gmail.com
L'ESTRAGON	Anthony LAGER	Restaurant	42 place du marché	
LA PIZZA DE CHALAMONT	Gaylord MAISSON	Vente de pizzas à emporter	41 place du marché	04.74.35.73.69 https://www.lapizzadechalamont.fr/
AU FOUR BRESSAN	Martine GUICHON	Boulangerie - Pâtisserie	110 place du marché	04.74.61.77.75 aufourbressan@orange.fr
LE VIANDARD	Arnaldo LOPES	Boucherie - Charcuterie - Traiteur	49 place du marché	04.74.61.70.20 leviandard01320@gmail.com
PETIT POIS CAROTTES	Hervé TROGNON	Maraicher bio	les peillets - route de Priay	06.45.86.43.85
IMMERSION SUCRÉE	Baptiste BAGUET et Océane VALLET	Pâtisserie	79, place du marché	04.74.36.02.11 immersion.sucree@gmail.com
SUPERMARCHE NETTO		Supermarché	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.40.94.00
COMMERCES AUTRES				
L'EMIL'FLEURS	Virginie GOUAS	Fleuriste	70 place du marché	04.74.46.91.30
LE RELAIS DE LA DOMBES	Mme GELIN	Bar - Tabac - Presse	69 place du marché	04.74.61.70.77
LA CABANE VERTE	Mme CHUARD Gaëlle	Boutique de décorations	61 Grande rue	04.74.35.25.69 lacabaneverte01@gmail.com
	Florence JOUBERT et Philippe TALVAT	Brocante et friperie	54, route de Bourg	06.13.50.70.42
L'OPTIQUE CHALAMONT	Adel ADLOUNI	Opticien	10 place du marché	04.74.61.72.64
	THIVILLIER Gérard et Emile	Vente de bois de chauffage	754 route d'Ambérieu	04.74.61.74.59
NATUR'LATT	MILIONI Frédéric	Vente de matelas	6 ZA le Creuzat	04.74.46.90.26 contact@naturlatt.fr www.naturlatt.fr
LITERIE DES DOMBES	PERCHET Aimé	Vente de matelas	115 route de Joyeux	literie.des.dombes@gmail.com
LES JARD'AIN D'ANTAN ATOUT VERT PAYSAGE	Stéphane CHAYMOL	Jardinerie - Entretien parcs et jardins	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.37.86.44.50 06.88.37.85.07 magasin : jardainantant@bbox.fr espace vert : atoutvertpaysage@bbox.fr www.jardinerie-dombe.fr
De Points en Points	Aurore GRUET-MASSON	Retouche vêtements et confections sur RDV	13 passage puits gonod	07.86.47.66.15
PROST IMMOBILIER	Stéphanie PROST	Agence immobilière	90 place du marché	04.37.86.12.44 06.30.71.91.83
SAS GARBOCHE	M. Nicolas GARNIER	Vente sur catalogue	ZA la bourdonnière	09.82.37.11.92
SONI	Marie-Pierre DESSENDIER	Agence immobilière	35 place du marché	04.74.61.73.23 soni.immobilier@orange.fr www.soni01.com
SERVICES				
L' ATELIER DE FLORA	Flora BENOIT	Salon de coiffure	40 rue du Bugey	04.74.61.77.01
BI-COLOR	Delphine GAUHAROU	Salon de coiffure	64 place du marché	04.74.61.70.47 bi-color@orange.fr facebook: bi-color instagram: bicolor_chalamont site pour perndre rdv en ligne: www.planity.com/salon-de-coiffure-bi-color-01320-chalamont
IDEA COIFFURE	Isabelle TOZZI	Salon de coiffure	55 place du marché	04.74.61.21.53
DOMI'STYLE	Dominique BUSSY	Salon de coiffure	45 Grande Rue	04.74.61.77.34
COIF' STYL	Maud COMBIER	Coiffure à domicile mixte	4 lot. le Parc des érables	04.74.61.78.87 06.70.81.24.23 coif-styl@orange.fr
MISS D'LYS	Charline BUSSY	Institut de beauté	45 Grande Rue	07.86.59.25.80

LILAS ROSE	Julie LOZANO	Institut de beauté	58 Grande rue	06.68.16.87.68
Institut MANOA	Maud AGIUS	Institut de beauté - Onglerie	197 Grande rue	09.80.34.98.81
	VIOT Emilie	Esthéticienne à domicile	59 chemin de la chavetière Pavillon clos Villarsie	06.89.86.31.17
MARECAGE TATTOO		Tatouages	59 Grande rue	06.15.48.51.51
KA INK TATTOO	Carine ALONSO	Tatouages	10 lot. de Terrayon	06.79.57.77.58
SKY Fitness	Jonathan KANIEWSKI	Club de remise en forme (cardio, musculation, fitness…)	76 route de Meximieux	06.30.45.52.80
CREATIONS FESTIVES	Véronique BRUEL	Créations de faire-parts, étiquettes de bouteille, marque-places)	19 allée du grand étang	06.75.61.77.57 festicrea@yahoo.fr www.creationfestives.fr
CHALAMOMES	DEBERT Coraline	Micro-crêche	rue de l'église	04.74.39.26.56 chalamomes@gmail.com www.chalamomes.com
CREDIT AGRICOLE CENTRE EST		Banque	26 Grande rue	04.74.61.03.64
	Claude PIOUD	Paysagiste (taille de haie, tonte, petit élagage, petite maçonnerie)	541 les Orcières	06.88.14.10.83
SARL ULTRANET	Céline MOULIN	Entreprise de nettoyage	76 rue des étangs	04.74.30.37.41 06.87.24.98.45
S.A.S. LA RAINETTE MAGIQUE	Pascal BRICHON	Station de lavage OKI pour VL et utilitaires	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	06.83.30.83.56
AUTO ECOLE FRANCINE – CER DE LA DOMBES	Francine CONDAMIN	Ecole de conduite	12 Grande rue	04.74.46.94.98
	NESME David	Mécanique agricole	828 route d'Ambérieu	04.74.61.74.47
	André NIVOLEY	Vente et réparation de motos, scooters, cycles	46 rue des bottes	04.74.61.72.66
JACQUET AUTOMOBILES	Sébastien JACQUET	Mécanique - carrosserie - vente véhicules neufs et occasion	50 route de Meximieux	04.74.61.70.27 garage.renault.jacquet@orange.fr
GARAGE BERTRAND	Eddy BERTRAND	Entretien et réparation de véhicules de tourisme, 4X4 et utilitaires toutes marques	3 ZA le Creuzat	04.74.34.49.04 06.47.50.46.16 garagebertrand@orange.fr www.garagebertrand.fr
AC2R	CONDAMIN Dimitri	Centre de contrôle technique automobile	98 route de Meximieux	04.74.40.04.00 ac2r.chalamont@gmail.com www.moncontroletechnique.fr/centre/ac2r www.facebook.com/ac2rchalamont
PIERSON Transport	PIERSON Florent	Transports de personnes et voyageurs	71, le clos de la Dombes	04.69.96.28.29 contact@pierson-transport.fr
Dombes brocante	ML et E RIBEAUCOURT	Débarras maison, caves, et garages	358, rue de la croix dorée	06.62.88.11.44
MDT PROTECT	DUBOIS Alexis	Désinsectisation et Dératisation	54, rue Bellecour	07.69.73.64.85 www.mdt-protect.fr contact@mdt-protect.fr
ARTISANS (TRAVAUX ET BÂTIMENTS)				
	Pierre MOINE	Travaux agricoles	263 route de Priay Le Mas Berger	04.74.46.90.98 moine-pierre@orange.fr
	Michel FALCAND	Terrassement - Réseaux divers - Piscine - Terre végétale	330 route de Priay Mas David	04.74.61.73.18 06.84.45.27.57 michel.falcand@orange.fr
MALLET TP	Jean-François MALLET	Terrassement - VRD - Piscine	499 chemin du Fayol	04.74.61.72.21 tpmalletjf@orange.fr
SAS CERTIF	Nicolas TRIOLIER	Peinture - revêtements - façades	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	04.74.46.96.44 certif@cegetel.net www.certif01.fr
MENUISERIE CHARPENTE PLAFONDS (M.C.P.	André MICHOUD	Vente et pose de cloisons, plafonds, faux plafonds	1300 route du Plantay Bérand	04.74.46.90.80
	Anthony GUILLET	Menuiserie - toiture - rénovation - petite maçonnerie	286 Grande rue	06.88.20.76.50

SARL SIFFRÉ	Christophe SIFFRE	Couverture - zinguerie	300 Route de Bourg	06.17.02.03.88
AGFS 01 (AIN GAZ FIOUL SERVICES)	Morgan REMICHI	Chauffagiste : entretien dépannage SAV	80 place du marché	04.69.18.63.44 06.14.86.33.69 sas.agfs01@gmail.com www.agfs-chauffagiste-plombier-meximieux.fr
L.F GÉNIE CLIMATIQUE	Franck LEROUX	Pompes à chaleur - Climatisation - Froid industriel - Froid commercial	Z.A. de la Bourdonnière Le petit étang	09.64.42.36.60 06.28.69.10.38 contact@lfgenieclimatique.fr www.lfgenieclimatique.fr
AREVAS Electric	Franck SAVERAT	Tous travaux électriques	242 rue du Bugey	04.74.46.92.38 06.70.13.34.48 arevas.electric@wanadoo.fr
MARGUIN SAS EQUIPEMENTS ELECTRIQUES INDUSTRIELS	Jérôme MULTIN Nicolas GERBEL	Electricité générale	5 ZA le Creuzat	04.74.46.99.99
DECO3V	Virginie GARNIER	Décoratrice d'intérieur	1 Malatray	06.60.83.76.94
ATELIER DE L'ŒIL	Katia CHIRAT	Artisan recycleuse	1149 les Vignes	06.24.46.64.57 atelierdeloeil@gmail.com instagram.com/kat_tia_atelier
BIEN ETRE				
ENTRE II MONDES	Karine VIERNE GRAND	Reiki - Relaxation - Réflexologie plantaire - Massage psychosensoriel	47 Grande rue	04.37.86.18.92 06.09.95.06.55 entre-2mondes@hotmail.fr www.entre-2-mondes.fr
NIPPON ZEN	Stéphen BELLACHE	Shiatsu Reiki	571 la Montée	06.01.76.17.68
	Gaëlle BOUDET	Thérapeute bien - être soins énergiques	571 la Montée	06.88.96.69.50 gaelleboudet@orange.fr https://boudetgaelle.site-solocal.com.
PLUME PARENTHESE	Stéphanie CLOP	Cabinet psychopédagogie positive	12, rue puits gonod	06.07.26.61.93 stephanie.psychopeda@gmail.com
Les 4 Saisons d'un naturopathe	léa PAJADON	Naturopathe	28, place de l'hopital	06.09.45.34.88 09.50.35.27.92 naturopathe.pajadon.lea@gmail.com www.facebook.com/meditika.art - insta: lea_nature_aux_pattes
	Cécile GUYOT	Hypnose Ericksonnienne - Sophrologie	74, place du marché	06.28.76.23.35
	Pauline NORTIER	Reiki & communication - Thérapeuthe Energétique & Communication Animale	14, rue du puits gonod	06.66.89.89.20 www.illumineetsens-energies.fr
	Laura GRESSE - FREYDIER	Cours de yoga à domicile - lavandicultrice	32 Allée des thuyas	06.22.44.78.33 lauragresse@hotmail.fr
ANIMAUX				
	Claude MAZILLIER Anaïs PECHARD	Clinique vétérinaire	Z.A. de la Bourdonnière Le Petit Etang	04.74.61.70.36
CENTRE VETOKINESIS	Valérie GUIGARDET	Rééducation fonctionnelle, physiothérapie, hydrothérapie chien et chat	323 Saint Martin	09.51.83.69.70
	Lucie MARIN-PACHE	Ostéopathe animalier (équin et canin)	Les Onzuères	06.98.26.16.96 lucie.osteo@hotmail.fr www.osteo-animo.fr
Syndicat National des Professionnels du Chien et du Chat (SNPCC)	Mme LE ROUEIL	Organisation professionnelle représentative des métiers du chien et du chat	239, rue des Bottes	0 892 681 341

PROFESSION LIBÉRALE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE

	Dr Fabrice BERAUD	Médecin généraliste	11 Route de Bourg	04.74.46.94.27
	Dr Pierre BONNIOL	Médecin généraliste	1 Route de Bourg	04.74.37.42.33
	Dr Sylvie BONO	Médecin généraliste - Homéopathe	1 rue du Bugey	04.74.61.79.94

PROFESSION LIBÉRALE MÉDICALE ET PARA-MÉDICALE				
	Dr Laurence GAZEL-SARRAZIN	Cabinet dentaire	318 Grande rue Maison de santé	04.37.86.28.01
	Dr Fabienne LEGER-POUSSET	Dermatologue	318 Grande rue Maison de santé	09.83.74.65.05
PHARMACIE OLIVA-SEVAIN	Christian et Catherine OLIVA	Pharmacie	1 place du marché	04.74.36.21.75 pharma.chalamont@gmail.com Facebook: pharmacie de chalamont
	Pernelle OLIVIA-SEVAIN	Pédicure - Podologue	217 Grande rue	04.74.46.94.83 podologie.olivia@gmail.com
	Magali VIEUX Annie DUCHEMIN Céline CHANFRAY	Cabinet d'infirmières	318 Grande rue Maison de santé	04.74.61.74.88
Maison Terre Happy	Christine GARDONI ROUSSET Kathleen PUGEAT Sabrina RENARD	Cabinet d'infirmières	1 Route de Bourg	04.74.61.71.32
SERIMADD		Soins à domicile	Ehpad - 21, place de l'hôpital	04.74.46.91.84
	Julia BOUYSSOU	Sage-femme (suivi médical grossesse, préparation à la naissance, retour à domicile et suivi du bébé, rééducation périnéale, suivi gynécologique et contraception…)	1 Route de Bourg	06.85.33.14.99
	Fanny CENTIS	Psychologue clinicienne Psychotérapeute (Enfant - Adolescent - Adulte)	1 Route de Bourg	07.69.63.13.48
	Jérôme RENOULT	Psychotérapeute - Formateur	1 rue du Bugey	04.74.46.91.36
	Marilys BOYER	Orthophoniste	318 Grande rue Maison de santé	09.81.45.91.84
	Sandrine MARBAIX	Orthophoniste	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.16.14.16.08
	Damien CONSTANT	Sophrologue Nutritionniste - Magnétiseur	8 rue du Bugey	04.69.18.15.65 06.13.07.67.53
Ain temps pour vous		partenaire multiservice	74, place du marché (dans le cabinet d'hyptnothérapeute) mercredi 17h-18h30	06.34.20.63.54
CABINET D'OSTEOPATHES	GREFFET Katia	Ostéopathe	11 rue du bugey	06.51.26.69.84 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	Nadège CANARD	Ostéopathe	11 rue du bugey	04.74.55.42.50 chalamontosteopathes@gmail.com www.chalamontosteopathes.fr
	Julie CREVITS	Ostéopathe à domicile	265 route de Bourg	07.82.16.55.19
PROFESSION LIBÉRALE AUTRE				
FIDUCIAL EXPERTISE		Cabinet comptable	41, rue Saint Honoré	04.74.61.76.08
	Etude de Me BOUVARD	Office notarial	100 place du marché	04.74.61.78.32
Cabinet Chanel-Grand	GRAND Bogdan	Géomètre	35, rue Saint Honoré	04.74.21.31.68
ENTREPRISES				
Avibresse		Conditionnement d'oeufs	la Marenne	04.74.46.99.00 info@avibresse.fr www.lesproducteursdelain.com
DASCHER		Transport, logistique	Chemin du petit Etang	04.81.50.52.01
Agritrans		Commerce de gros en volailles	Chemin du petit Etang	04 74 40 99 70 agritrans@agritrans.fr
flexocolor		Créateur étiquettes	26, route de pont d'ain	04 74 36 10 10 contact@flexolocor.fr
MIFROMA		Commercialisation fromages et produits laitiers	Chemin du petit Etang	04.74.46.99.46

Les associations Chalamontaises

DÉNOMINATION	ACTIVITÉS PROPOSÉES	RESPONSABLES	ADRESSE	TÉLÉPHONE / MAIL
SPORTS				
AMICALE DES VÉTÉRANS DE FOOTBALL	Développer les liens de camaraderie entre les vétérans de football	M. Gérard VALLAT (président)	23 rue des Halles - Chalamont	04.74.61.70.32
LA BOULE CHALAMONTAISE	Boule lyonnaise	M. Philippe CHARVIEUX (président)	103, allée du château- Chalamont	06.32.82.76.59
CHALAMONT RANDO	Randonnées pédestres	M. Jacques CHANEL (président)	135, impasse du renon - Versailleux	09 51 02 25 72 06 81 75 08 83
CHALAMONTENNIS	Tennis	M. Eric PECHON & M. Armand PELLIN (coprésidents)	16, lots des terres de la tour 158, Allée des violette	06.51.83.63.59 chalamontennis@orange.fr
NIPPON ZEN : DO IN / IAIDO	Gymnastique douce japonaise. Art martial de maniement du sabre	M. Stephen BELLACHES (président)	50, route de chatemerle - 01800 le Montellier	06.01.76.17.68 contact@nippon-zen.eu www.nippon-zen.eu
JUDO CHALAMONT	Judo-Jujitsu	Monsieur François DESBIAS (président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70 judochalamont@???
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	Gymnastique adultes et enfants (à partir de 3ans)	Mme Marie Laure MOSCARDO (présidente)	3 lot. du Grand Etang - Chalamont	06.98.04.78.37 gym.volon-chalamont@orange.fr www.gymnastiquevolontairechalamont.clubeo.com
SOCIÉTÉ HIPPIQUE DE CHALAMONT	Concours hippiques	M. Raymond MAURE (président)	201 chemin du grand étang	04.74.46.92.36 maureraymondsecietehippique@gmail.com
CENTRE DOMBES FOOTBALL	Football	M. Baptiste JOLIVET (Contact Chalamont)	207, rue du stade Chalamont	06.78.14.63.84 564532@laurafoot.org
ART DU MOUVEMENT	Relaxation, Méditation	Mme Brigitte PULCINI	Le lent Villette sur Ain	07.81.51.80.15
ANIMATIONS - COMMERCES				
CHALAMONT 2000	Organisation de l'amicale des classes de en 0 et 5.	M. Marc JOSSERAND (président)	65 rue des Bottes - Chalamont	04.74.61.79.77
COMITÉ DES FÊTES	Fête du muguet, soirée du 13 juillet, animations diverses, Brocante et vide grenier	M. Didier CORMORECHE (président)	60 le Tournus - Chalamont	06.08.47.53.60 Location matériel : 06.89.12.65.45
REFLETS DE LA DOMBES	Promotion de la Dombes Organisation de spectacles vivants	Mme Véronique BESSARD (présidente)	la Prairie Romagne - 01800 Le Montellier	06.12.27.64.90
UNION COMMERÇANTS ET ARTISANS DE CHALAMONT	Animations commerciales	Mme Gaëlle CHUARD (Présidente)	61 grande rue - Chalamont	04.74.35.25.69 ucac.chalamont01@gmail.com
LES GAMM'AIN	Animations et manifestations festives	M. François DÉBIAS (Président)	226 rue des Grandes raies - Chalamont	06.63.43.61.70
LES MICHEL'S	Organiser des évènements culturels, touristiques, gastronomiques, festifs, favoriser les échanges et rencontres entre les michel's, leurs familles et amis résidant à chalamont et ses alentours	M. Michel GEOFFRAY (Président)	46 allée des Iris - Chalamont	04.74.61.74.19
COLLECTIF TÉLÉTHON	Récolter des dons pour AFM	Mme Roseline FLACHER (présidente)	20, lotissement de Terrayon - Chalamont	06.73.93.53.64
SCOLAIRE - EXTRASCOLAIRE				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Accueil périscolaire et extrascolaire pendant les petites et grandes vacances	Mme Sylvie ROUX (présidente) Mme Elise SEBBAN-PERRON (directrice)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 accueil@csmosaique.fr www.csmosaique.centre-sociaux.fr
RESTAURANT SCOLAIRE	Gestion du restaurant scolaire	M. Jonathan KANIEWSKI (président)	266, rue des étangs - Chalamont	06.83.31.12.38 rs.chalamont@gmail.com bureaustochalamont@gmail.com

SOU DES ECOLES	Sorties scolaires, animations	M. Cédric TETARD (président)	4, chemin du lot. le bois rosier - 01320 CHATENAY	06.64.13.16.21
CULTE				
COMITÉ PAROISSIAL	Paroisse	M. le Curé – Père Raymond BILLOUDET	93 rue des Fossés - Chalamont	04.74.61.71.74
CULTURE				
CENTRE MUSICAL	École de musique, concerts, orchestre jazz, batucada, chorale, cours de chants et danse adultes et enfants	M. Jean-François BLANCHON (Président) MmeNathalie TEPPE (coordinatrice École de musique)	Centre Musical et Culturel de Chalamont - 107 rue des garennes - Chalamont	04.74.61.78.46 06.85.20.15.98 centremusicalchalamont@gmail.com www.centremusicaldechalamont.fr
RÊVES EN SCÈNE	Théâtre	Mme. Dominique JARRIN	Salon Domi'style - 45, grande rue - 01320 Chalamont	07.81.66.24.08 reves-en-scene@laposte.net
MEDIATHEQUE	Prêt de livres adultes et enfants	Mme Anne-Thé GARDE	63, rue du bugey 01320 Chalamont	04.22.91.07.81 mediatheque@mairie-chalamont.fr www.mediatheque-chalamont.fr
DUCK-BILLED COMPAGNY	Création, animation d'ateliers de danse tout public	Mme. Eloïse GRATILLEUR et Grégoire MANHES (co-fondateur)	8, lot les grands champs 01320 CHALAMONT	06.70.29.30.05 prod.duckbilledcie@gmail.com https://www.duck-billedcompany.com
LOISIRS ADULTES-ADOS-ENFANTS				
CENTRE SOCIAL MOSAÏQUE	Garderie, centre de loisirs, aides aux devoirs, activités ados et adultes (bricolage, poterie, couture, step, yoga, dessin, peinture, calligraphie, généalogie, photo...)	Mme Sylvie ROUX (présidente) Mme Elise SEBBAN_PERRON (directrice)	31 place des écoles - Chalamont	04.74.61.73.35 09.77.96.75.38
ENVIRONNEMENT				
CONTRACCA	Défense du droit de chasse lié au droit de la propriété	M. Maurice MICHON	178, allée des violettes - Chalamont	04.74.61.73.66
DOMBES NATURE ENVIRONNEMENT	Sauvegarder l'équilibre de la Dombes	M. Albert GRAND (président)	2 Le Bornet - 01320 Chatenay	06.08.01.31.87 associationcransdombesenvironnement@gmail.com
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Chasse	M. Sébastien RIMAZ	217, chemin de la chavetière - Chalamont	06.58.10.96.45
APPED	Association de promotion du poisson des étangs de le Dombes	Mme Maryline JACON	2, grande rue 01320 CHALAMONT	maisondelapisciculture@gmail.com
ADAPRA	Association de développement de l'aquaculture et de la pêche en Auvergne Rhône-Alpes	Mme Emilie RUBAT	2, grande rue 01320 CHALAMONT	maisondelapisciculture@gmail.com
SYNDICAT DES ETANGS DE LA DOMBES		Mme Charline COLAS	2, grande rue 01320 CHALAMONT	04.74.36.62.81 maisondelapisciculture@gmail.com
MÉMOIRE				
COMITÉ LOCAL DE LA FNACA	Anciens d'Afrique du Nord	M. André GREPELUT (président)	Vandard - 01320 Saint-Nizier-le-Desert	04.74.30.31.15
SECTION CANTONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Mémoire 1914-1918, 1939-1945	M. GIRARD Jean-Pierre (président)	Le Village - «le castel» 01320 Chatenay	04.74.61.74.38
TOURISME PATRIMOINE				
DOMBES TOURISME	Promotion du territoire	Gestion intercommunale	Place du champ de foire - 01400 Chatillon sur Chalaronne	04.74.55.02.27 www.dombes-tourisme.com
COMITÉ DE FLEURISSEMENT	Participation au fleurissement communal	Mme Danièle BEAUDET Danièle (présidente)	333 rue des Grandes Raies - Chalamont	06.73.54.10.16
MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE DE LA DOMBES	Sauvegarde du Patrimoine	Mme Madeleine SAINT CYR (présidente)	320, rue de la Dombes 01330 Villars-les-Dombes	06.81.61.54.22
RETRAITES - PERSONNES ÂGÉES				
CLUB LOISIRS ET AMITIÉ	Rencontre entre retraités, sorties organisées	M. André DUPRAS (président)	35 rue Saint Honoré - Chalamont	06.49.13.95.52
SECTION GYM 3ème AGE	Gymnastique	Mme Thérèse THERVILLE (responsable)	256 route de Joyeux - Chalamont	04.74.61.72.75

SOCIAL – SERVICES D'AIDE A DOMICILE				
A.D.A.P.A. (Association Départementale Aide Personnes de l'Ain)	Aide ménagère à domicile: en priorité aux personnes âgées	M. Thierry NICOLOSI (directeur) Mme LICERAS Coraline Mme JOBERT Laurie	389, grande rue 01120 MONTUEL / 88 grande rue à Chalamont (le lundi de 10h à 12h)	04.74.45.59.66 adapa@adapa01.com www.adapa01.fr 04.74.45.59.65
AIDS (Association intermédiaire Domicile Service)	L'AIDS intervient auprès des collectivités, des particuliers, des entreprises, des associations, des bailleurs sociaux pour les missions suivantes : Agent d'entretien de locaux, Agents de restauration et animation en milieu scolaire, Agent d'entretien des espaces verts, et d'autres services à votre demande...	Mme Nelly CAETANO	801, rue de la source 01442 Viriat cedex	04.74.23.23.81 07.87.02.29.06 Domicile.services01@gmail.com
A.D.M.R. (Association Aide Domicile Milieu Rural)	Aide à domicile (ménage, préparation des repas, lessive, repassage, courses, jardinage, bricolage, télé-assistance…) aux familles, aux retraités, aux handicapés, aux malades	Mme Jacqueline SIGNE	117 rue des Garennes à Chalamont / 154 rue du commerce 01330 Villars-les-Dombes	04.74.98.49.19
A.D.S (Ain Domicile Services)	Aide au maintien à domicile des personnes âgées, malades ou handicapées – Aide ménagère (lessive, repas, courses…)	Mme Edwige GUEYNARD (Présidente)	Immeuble «le Talisman» 1133 avenue de Lyon 01960 Peronnas	04.74.34.56.67
ASSISTANTE SOCIALE	Aider les personnes en difficultés économiques, sociales ou psychologiques	Mme Cécile CREUSEVAUT	Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles	Composer le 30.01
CLIC	Prise en compte de tous les aspects de la vie quotidienne des personnes âgées de 60 ans et plus (accueil, écoute, information, conseil, orientation)	Mme Joëlle LOUBAYI (coordinatrice)	100, avenue Foch 01400 Chatillon-sur-Chalaronne / Permanences à Chalamont au Centre Social: 31 place des écoles (le mardi matin)	04.74.55.15.39 Ou 06.73.38.06.55 clic@ccdombes.fr
REPAS A DOMICILE	Portage de repas chauds aux retraités, handicapés…			
SERIMADD Santé Dombes	Soins infirmiers Maintien à domicile	Mme Thérèse THERVILLE (Présidente)	21, place de l'hopital- 01320 Chalamont	04.74.46.91.84
ENTRAIDE – SANTE - SECOURS				
Alexis, une énergie pour la vie (Al.é.lavie)	apporter du soutien aux proches des donneurs d'organes ; mettre en valeur le donneur d'organe ; développer des échanges entre familles de donneur d'organes et les personnes greffées ; uniformiser les informations transmises aux familles lors des dons ou des greffes	Mme JOLIVET Catherine (coprésidente) M. JOLIVET Eric (coprésident)	105, la serpolière 01320 Chalamont	06.78.29.26.63 al.e.lavie.alexis@gmail.com www.alelavie.fr
AMICALE DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES	Don du sang	Mme Danielle RICHARD (présidente)	1, impasse du frêne - 01330 Versailleux	04.74.98.20.30 amicalesang.chalamont@gmail.com
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	Entretenir des liens d'amitié, de solidarité et d'entraide entre ses membres	Mme Gaëlle JOLIVET (présidente)	2 ZA Le Creuzat - Chalamont	06.17.17.57.91 gaellejolivet@hotmail.fr
CENTRE DE SECOURS	Pompiers - Formations de secourisme	M.Sébastien PAYE	2 Z.A. le Creuzat - Chalamont	06.76.09.33.35 chalamont@sdis01.fr ou ccchal@sdis.fr
COMITE CANTONAL DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER	Actions pour lutter contre le cancer	Mme Joëlle MAURE (présidente)	10 chemin du lotissement le Bois Rozier 01320 Chatenay	04.74.46.94.23 06.70.85.88.36 secrétariat@ligue-cancer01.net www.liguecancer01.net

Centre Dombes Football

L'adage veut que le sport soit le reflet de la société. Notre monde est en perpétuel changement nécessitant des adaptations à tous les niveaux. Les associations sportives ne sont pas épargnées. Depuis longtemps, le football se résumait à 1 club= 1 village.
Toutefois, vous n'êtes pas sans savoir que le monde change, et que par conséquent nos activités sportives également. Depuis plusieurs années, l'US Dombes (Chalamont), le FC Dombes (Villars les Dombes) et la JSBD (St Paul de Varax/ Dompierre sur Veyle/ Marlieux) travaillaient ensemble pour les jeunes générations afin de leur offrir une pratique sportive en adéquation avec leurs attentes.
En mars 2023, les assemblées générales de chaque club ont décidé de ne former plus qu'UN seul club. C'est donc une page d'histoire qui se tourne pour chaque ancien club.
Nous ne pouvons que remercier les anciens membres des bureaux, les anciens présidents, bénévoles, éducateurs, joueurs et toutes les personnes qui ont été présentes et qui ont donné vie à ces associations. Une page se tourne mais une nouvelle est à écrire et c'est ce défi que nous voulons relever !
Centre Dombes Football démarre sa première saison sous cette nouvelle identité. Il s'agit d'un club avec un rayon de plus d'une dizaine de kilomètres à forte identité Dombiste.
Cette fusion permet de réunir un nombre important de joueurs (actuellement 350 licences au 1er octobre 2023), permettant d'entrer dans le cercle des vingt premiers clubs de football du Département. L'objectif est de travailler en étroite collaboration avec les parents, joueurs et autres bénévoles du foot mais aussi avec nos collectivités qui nous permettent de disposer de leurs infrastructures.
L'équipe dirigeante tient à remercier tous les entraîneurs de ses catégories pour la pratique sportive des jeunes comme des adultes.
Pour les petites catégories, les effectifs sont plus que corrects et constants par rapport aux années précédentes. L'école de football est gérée par des éducateurs de qualité que le club tient à remercier chaleureusement. Un grand merci aux parents qui ont souvent plusieurs casquettes, parents, dirigeants et éducateurs.
L'équipe dirigeante va organiser certaines manifestations au sein des différentes communes concernées par le club. Sans cela, nous ne pourrons pas présenter un budget positif pour une structure comme la nôtre. Nous continuerons à préserver ce lien social avec les autres associations et la vie de nos villages.
Du côté administratif, nous avons tenu notre assemblée générale afin d'élire l'équipe dirigeante du nouveau club. C'est Guillaume JACQUET, qui a l'honneur d'être le premier président de ce nouveau club.

Il est épaulé par
• VICE-PRESIDENT : Baptiste JOLIVET
• TRESORIERE : Bruno MARTIN
• SECRETAIRE : Aurélie JACQUET

Bien sûr d'autres personnes apportent leur pierre à l'édifice et à l'organisation de ce nouveau club. Nous les remercions également pour leur implication quotidienne.
Nous sommes en recherche perpétuelle de bénévoles, si vous souhaitez vous investir dans une équipe dynamique et chaleureuse, alors c'est avec plaisir que nous vous accueillons au sein de notre structure !
Les dirigeants tiennent également à remercier les mairies, leurs élus et leurs équipes techniques toujours là pour nous aider et offrir des terrains de qualité pour notre pratique sportive.

Un grand MERCI à tous !

Judo chalamont

Encore une belle année avec beaucoup de succès pour Chalamont JUDO

Le judo est un art martial japonais.
Le judo a été développé au Japon par Jigoro Kano à la fin du XIXe siècle. Il s'inspire de diverses techniques de jiu-jitsu et d'autres arts martiaux japonais.
Le judo se base sur deux principes fondamentaux : la souplesse (ju) et l'efficacité (do). Il repose sur l'idée que l'on peut utiliser la force de l'adversaire contre lui en utilisant la technique appropriée. Le judo est pratiqué dans le monde entier et est également un sport olympique depuis 1964. Il offre à la fois des avantages physiques, tels que la forme physique et la souplesse, ainsi que des avantages mentaux, tels que la discipline et la maîtrise de soi.
Les judokas progressent dans le système de grades, symbolisé par des ceintures de différentes couleurs, allant du blanc (le grade le plus bas) au noir (le grade le plus élevé). L'obtention des ceintures noires nécessite un niveau de compétence élevé et des années d'entraînement.

Depuis les débuts du club en 2010, quatre de nos judokas ont obtenu leur ceinture noire. Les cours sont encadrés par Yann Grand ceinture noire 4ème Dan.

En compétition, le judoka tente de marquer des points en projetant son adversaire ou en le contrôlant au sol.
Le judo a une forte composante éthique et met l'accent sur le respect, la courtoisie, l'honnêteté et l'entraide. Ces principes sont intégrés dans l'enseignement du judo.

Cette année, nos licenciés sont répartis sur 4 niveaux. Deux cours d'éveil sont proposés le samedi matin. Les mardis et vendredis soir, de 17h30 à 18h30 nous accueillons les mini poussins et les poussins, et à partir de 18h30 à 19h45 les mardis et jusqu'à 20h30 les vendredis pour les catégories minimes et supérieures.

Pour permettre aux jeunes de progresser, il a été décidé de faire régulièrement des entrainements inter club à meximieux.
De plus, cette année Yann travaille pour passer son 5ème Dan, ce qui est une chance pour tous les licenciés du club. Le club lui a financé un stage au Japon. L'acquisition de nouvelles connaissances permet au club de faire évoluer ses cours.

Le mardi soir, le club propose des cours de Taïso de 19h45 à 20h30. Le Taïso ou Judo Fitness, est un programme d'exercices spécifiquement conçu pour les pratiquants de judo afin d'améliorer leur condition physique, leur flexibilité, leur force et leur agilité. Le Taïso est souvent utilisé comme un complément à la pratique du judo, mais il peut également être pratiqué indépendamment comme une forme d'entraînement physique.

Nous espérons pouvoir vous retrouver autour de la traditionnelle cuisse de bœuf à la broche le samedi 25 mai 2024 à la salle polyvalente de Chalamont. On compte sur votre présence et votre bonne humeur pour vous retrouver lors de notre rencontre annuelle.

Hajimé !

Pour toutes informations complémentaires
n'hésitez à visiter notre site internet
https://judochalamont.ffjudo.com/

Nippon-Zen

L'association reste fidèle à ses activités, ouvertes toute l'année :

•Le DoIn : gymnastique douce par la pratique de la relaxation, respiration, assouplissements et étirements.

• Le Iaïdo : art martial traditionnel du japon, l'art de dégainer et de manier le sabre japonais.

Avec les créneaux suivants :

•Mercredi : de 20h30 à 22h - DoIn,

•Jeudi : de 20h à 22h - Iaïdo.

N'hésitez pas à venir, même durant la saison.

Pour toutes informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Composition du Conseil d'Administration :
Président et directeur technique de la discipline de Do-In : Stephen BELLACHES à noter également son obtention du CFEB Iaïdo en juin 2023, l'association a désormais 2 professeurs de Iaïdo.

Directeur technique de la discipline de Iaïdo :
Bruno ALTMEYER

Contacts :
Courriel : contact@nippon-zen.eu
Tél. : président : 06 01 76 17 68
Sites : http://www.nippon-zen.eu et
http://www.iaido-stages.fr

Société hippique

CHIFFRES

- 30 Bénévoles.
- 25 Licenciés de 15 ans à 50 et plus.
- 16 journées de concours sur l'année.
- 4003 Parcours en 2023 contre 3100 en 2022.

NOUVEAUTES

- 2 nouveaux obstacles offerts par des sponsors locaux :
  - La Pâtisserie MONNET - Montluel
  - Le Savonnier du Potier - Villette sur Ain
- Pôle restauration repeint.
- Le règlement des consommations par carte bancaire.
- Acquisition de salons de jardin pour le confort de nos visiteurs.

DATES 2024

- 17 mars
- 22 au 24 mars
- 23 au 24 avril
- 1er mai (fête du muguet)
- 21 au 23 juin
- 5 au 7 juillet
- 27 au 29 septembre
- Téléthon en décembre

BUREAU

- **Président :** Raymond MAURE
- **Vice –Président :** Claude JOSSERAND
- **Trésoriers :** Michel DRESIN - Sylvie RODRIGUEZ
- **Secrétaires :** Coralie MICHON - Kate MAISSON

Membres : Véronique BACHY, Marion BARBET, Jean Pierre BARDET, Elodie BONHOMME, Régine BROCARD-MAURE, Emma FLORENSON, Gaby HUMBERT, Nathalie PERRET, Franck VIOLLET

Suivez -nous sur Facebook et Instagram !

Le milieu équestre vous attire ?

Pour nous rejoindre, contactez le Président

Tel 06 22 98 63 71

La boule-chalamontaise

Les jeunes encore et toujours à l'honneur,
Les éducateurs de la boule chalamontaise peuvent exprimer leur grande satisfaction quand aux résultats apportés par les jeunes pousses chalamontaises.
En catégorie – de 18 ans, Tom COMBIER, Jules NESMOZ et Thomas ROJON participaient aux championnats omnium de France avec trois autres jeunes pour former l'équipe du département de l'AIN.
Après deux rencontres marathon disputées à VIUGY et à GAP ou ils ont rencontré les Deux Savoie, l'Ardèche et la région PACA, ils sont montés sur la plus haute marche du podium en glanant le titre de champion de France.
Ces matchs se sont déroulés dans un très bon esprit, convivial, mais ont dû mettre les corps à rude épreuve et les coachs et supporters sont passés par toutes les émotions.
Ils ont eu l'honneur de représenter la France aux championnats d'Europe qui ont eu lieu les 2 et 3 décembre à EYBENS contre l'Italie, la Croatie et la Slovénie. Ils arborent fièrement la place de Vices Champions d'Europe.
Nous ne pouvons que les féliciter pour ces excellents résultats en espérant qu'ils ne s'arrêtent pas en si bon chemin.
Cette année bouliste a, également, été marquée par de très bons résultats du côté des adultes.
Les frères Philippe et Bruno CHARVIEUX se sont qualifiés aux championnats de l'AIN doublettes en remportant les éliminatoires du secteur 7 en 4° division.
En troisième division, Marcel GRIMOUD , Mickael JANIN et Bruno DESROCHES se sont eux aussi qualifiés en troisième division.
Au fédéral quadrettes Tom COMBIER, Christian CHANEL, Patrick BERRY et Gilbert FROMENT se sont qualifiés aux championnats de France au PUY EN VELAY , mais n'ont pas réalisé un très bon parcours en haute Loire.
Les concours organisés à CHALAMONT ont tous connus un vif succès avec une participation dépassant les 80%.
Le point d'orgue a été l'organisation des championnats de l'AIN doublettes les 09 et 10 juin 2023.
Là encore, les bénévoles ont montré leur sens de l'organisation en accueillant de la meilleure façon qu'il soit les joueurs et les spectateurs.
Encore une très belle image de marque pour les membres de la boule chalamontaise.
L'année 2024 verra une nouvelle fois plusieurs grandes manifestations avec, notamment, les championnats de l'AIN doubles mixtes.
Les membres du bureau peuvent se réjouir puisqu'ils pourront compter sur le retour de très bons jeunes pour la saison à venir.
A l'aube de cette nouvelle année, les membres de la boule chalamontaise vous présentent leurs meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Retour sur le Week End Téléthon des 8, 9 et 10 décembre

AFMTELETHON
INNOVER POUR GUERIR

Le P'tit Train
Téléthon
CHALAMONT

AFMTELETH
Carrefour

Chalamont Rando

Chalamont Rando a été créé en 2007 et compte aujourd'hui environ 150 adhérents.

CHALAMONT RANDO organise des randonnées au départ de Chalamont à la découverte de La Dombes, du Bugey, du Revermont, du Val de Saône, de la Côtière…Sur des circuits préalablement repérés par une équipe dynamique sur des distances de 8 à 15 kms ou plus suivant les niveaux, à la découverte de la faune, flore ainsi que du patrimoine. A chaque sortie nous pratiquons le covoiturage.

Le mardi : 3 niveaux :

• groupe 1 : allure modérée, entre 8 et 10 km.

• groupe 2 : allure normale entre 10 et 12 km avec du dénivelé.

• groupe 3 : allure soutenue, avec plus de difficultés (Plus de 12 km) et plus de dénivelé.

Un jeudi par mois

• groupe niveau 4 : vitesse soutenue plus de dénivelé et une distante plus longue

Le samedi

• une rando accessible à tous permettant une activité commune à des randonneurs qui pratiquent habituellement à des niveaux différents.

Marche douce

les mardis et les samedis après-midis, environ 6 km, sans difficulté.

Le programme des randos parait tous les trimestres

Marche nordique

Chalamont rando organise aussi de la **marche nordique,** le jeudi après-midi. La marche nordique est une marche rapide avec des bâtons de marche spécifiques, généralement en matériau composite. Pour les premiers essais, Chalamont Rando vous prête les bâtons. Avec une bonne paire de basket, un petit sac à dos pour la bouteille d'eau, venez essayer…

La marche nordique se pratiquant à une allure soutenue, les débutants qui n'ont pas l'habitude devront participer d'abord à quelques séances de rando classique.

contact : Serge FIOL - 06 18 75 18 63

Convivialités :

Tout au long de l'année, des événements sont organisés : Pique-niques lors des randos en journée, marche de nuit le soir suivie d'une choucroute, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée, sortie raquettes, séjour de plusieurs jours avec randos et visites à un tarif modique.

Participation chaque année au téléthon organisé par le collectif Téléthon de Chalamont.

En 2023 :

Le voyage de 4 jours début mai en Auvergne (Murol Lac Chambon) avec hébergement dans un centre de vacances, de nombreuses randos et quelques visites (Château de Murol, Fontaines pétrifiantes, Vallée des Saints…) a rassemblé 53 participants, toutes les randos prévues ont eu lieu malgré la pluie.

En juin 2024 :

Un voyage de 4 jours est prévu début juin dans le massif de la Vanoise, ce qui nous promet des paysages et des randos inoubliables…

Tout au long de l'année, en plus des randos du mardi et du samedi, journée rando avec resto, visite d'une ville, de musée…, sortie raquette….

Notre site internet : https://chalamontrando.fr

Pour nous rejoindre : Rendez-vous de septembre à fin mai à 13h45 sur le parking derrière le cimetière à Chalamont, pour un départ à 14h00.

Et de juin à fin Août à 7h45 pour un départ à 8 h, même lieu.

Équipement : une bonne paire de chaussure, sac à dos, bouteille d'eau et éventuellement des bâtons de marche.

Le bureau
Président : Jacques CHANEL (Tél 06 81 75 08 83)
Vice-Président et trésorier : Raymond MICHAUD
Trésorière adjointe : Chantal PONCET
Secrétaire : Yves ROUX
Secrétaire adjoint : Bernard COUARD

Autres membres du CA :
Jean-Jacques BAILLY, Gilles LINARD, Serge PRUVOT, Sylviane VEYRE.

Chalamontennis

Une belle année pour chalamontennis

1. Le plein de licenciés et un bel enthousiasme

Avec 134 licenciés dont 102 personnes à l'école de Tennis, la saison 2022/2023 a été l'une des meilleures de l'histoire du club. Sous l'impulsion de notre nouveau coach Adrien GOMBOCZ, de nouvelles personnes sont arrivées au club. Cet élan se poursuit sur la saison 2023/2024 qui confirme la tendance.
A noter le développement important du tennis féminin avec 3 groupes compétition femmes (soit 18 femmes) et beaucoup de jeunes filles intéressées.

Equipe femmes de Chalamontennis recevant le club de Villeneuve lors des interclubs 2023

Autre grande satisfaction, le tournoi Open 2023 qui a été très suivi, aussi bien chez les participants que chez les spectateurs. Deux soirées avec plus de 140 repas servis (en cumulé). Au final, une très belle réussite, tant sur le plan humain que sur le plan financier du club.

Les membres du bureau, notre juge arbitre et les finalistes hommes et femmes de l'open 2023

Cette année a aussi été l'occasion de proposer de nouveaux évènements avec notamment la soirée déguisée et la fête de la musique, organisée en collaboration avec l'école de musique et qui a remporté un franc succès.

Enfin, un projet de longue date a pu voir le jour grâce à la mairie de Chalamont et ses services techniques puisque l'éclairage LED du terrain bleu a été installé, ce qui nous permet de proposer à nos adhérents trois courts éclairés pour le jeu de nuit.

Un grand merci.

Eclairage LED sur le nouveau court refait en 2019

2. Une saison 2023/2024 dans la continuité

L'objectif de cette année est de continuer sur cette belle lancée avec de nombreux évènements planifiés et des nouveautés.

- Première soirée Open le samedi 06 avril 2024 : soirée tournoi open du Chalamontennis
- Deuxième soirée Open le samedi 13 avril 2024 : soirée repas tournoi open du Chalamontennis
- Fête du tennis le 08 juin 2024
- Fête de la musique en partenariat avec l'école de musique : 15 juin 2024

Les nouveautés
Les 12 heures du tennis à l'occasion du téléthon le 9 décembre 2023
Le concours de pétanque prévu le 25 mai 20224

Nous souhaitons remercier chaleureusement les membres du bureau pour leur implication, nos adhérents pour leur confiance, nos sponsors pour leur soutien et la mairie de Chalamont pour son aide dans la réalisation de nos projets et son aide dans l'entretien des espaces du club.

Club Loisirs et Amitié – L et A Chalamont

Le club Loisirs et Amitié situé 49, Rue du Bugey compte 87 adhérents.

Il est géré par un conseil d'administration dont voici la composition :

- Président : DUPRAS André
- Vice-présidente : GIRONA Martine
- Secrétaire : THERVILLE Thérèse
- Vice-secrétaire : MASSON Martine
- Trésorière : JAMBON Andrée
- Vice -trésorier : JANIN Gilbert

Membres du bureau : MASSON Gérard, MAURE Gérard, SALAMON Noël, HIERMA Farid.

Le club propose des sorties à la journée, repas à la salle polyvalente ou au restaurant, jeux de cartes, marche, journée avec d'autres clubs affiliés à Générations Mouvement, Beaujolais nouveau, etc....

Le but du club est de permettre aux adhérents de se retrouver afin d'échanger, de partager pour rompre avec l'isolement.

Duck-billed company

La Duck-Billed Company est une compagnie de danse contemporaine co-fondée en 2020 par Eloïse GRASTILLEUR et Grégoire MANHES. Ensemble, ils montent des projets artistiques mêlant Danse, Musique et Cinéma et mènent aussi de nombreuses activités pédagogiques à destination de tous et toutes. L'humour, la gestuelle désarticulée et la musicalité affinée font partie de l'ADN de la compagnie. Ayant une âme de collectionneur, Grégoire MANHES souhaite construire le répertoire de sa compagnie comme un catalogue de genres musicaux, des courants artistiques ou encore des phénomènes sociétaux, puisant son inspiration dans la Culture au sens le plus large du terme. On compte déjà dans le répertoire de la compagnie trois pièces chorégraphiques, un moyen-métrage et un documentaire, le tout accompagné de créations musicales originales. En 2023, la Duck-Billed Company est lauréate de l'appel à projet « Artistes en Territoire » de la Ville de Chassieu pour la saison 2022-2023 et a proposé sa nouvelle création tout public « Plantasia ». La sortie du moyen-métrage « Plantasia – Director's Cut » est prévue pour début 2024. Implantée depuis sa création à Chalamont, la compagnie a pu donner plusieurs sessions d'ateliers de découverte et de pratique à destination des enfants aindinois. Les co-fondateurs ont aussi partagé leur duo « Train n°6857 » à l'occasion du Téléthon 2021.

Rêves en scène

Fort d'une vingtaine d'adhérents, Rêves en Scène a proposé, et joué à huit reprises la pièce « Le Régime », entre mars et mai 2023. Le public a réservé un très bon accueil à cette comédie de boulevard, portée par les comédiens et comédiennes de la troupe et mise en scène par Thierry ROSSIER. Rêves en Scène, ce sont aussi des décors, faits mains et adaptés à chaque pièce, que nous fabriquons et peignons tous les automnes. Indispensables également : les costumes, coiffures et maquillages, toujours originaux et sur mesure, pour lesquels nous remercions les studios Domi-Style et Miss-D'Lys.
Depuis le CA du mois de mai, l'Association a une nouvelle Présidente : Dominique JARRIN, qui succède à Gilbert MARGUIN, le reste du bureau reste inchangé.

Cette année nous préparons la pièce « Si c'était à refaire », qui a été écrite par Laurent RUQUIER, dans laquelle six acteurs et actrices se donnent la réplique dans une clinique de chirurgie esthétique. Cette comédie dynamique et pleine de rebondissements provoque déjà nos éclats de rires lors des répétitions et devrait vous régaler et vous permettre de passer une bonne soirée.
Les premières représentations auront lieu à Chalamont les 2 et 3 février 2024. Puis nous partirons en « tournée » : Bourg Saint Christophe, Ambérieu, Lent, Vandeins …

Contacts :
- Page Facebook : Rêves en Scène – Chalamont
- Courriel : reves-en-scene@laposte.net

Bureau :
- Présidente : Dominique JARRIN
- Trésorier : Thierry ROSSIER
- Trésorière adjointe : Alexandra MAUBLANC
- Secrétaire : Stéphanie ADER

Dates à retenir :
- vendredi 2 février et samedi 3 février : représentations à Chalamont
- mars : représentations à Bourg-Saint-Christophe et à Lent
- avril : représentations à Ambérieu et Vandeins
- mai : représentation à Hurigny
- mai 2024 : assemblée générale

Rêves en Scène cherche à étoffer sa troupe et recherche des acteurs hommes. Vous aimez le théâtre ? Vous avez déjà joué ou vous aimeriez découvrir le jeu d'acteur ? Si vous êtes intéressé, merci de nous contacter !

Comité des fêtes de Chalamont

2023 : Une année couronnée de succès

Tout d'abord, la brocante du 11 novembre 2022 sous le soleil accueillait 140 professionnels et particuliers qui ont déballé des trésors pour le plus grand bonheur de très nombreux chineurs.
Puis, le repas dansant du 22 avril lançait les festivités, carton plein pour cette soirée chaleureuse et sympathique.
Le corso fleuri du 1er mai a tenu toutes ses promesses, Amélia notre reine du Muguet accompagnée de ses 2 dauphines Lise et Flavie, pétillantes et souriantes ont fait de cette journée une fête inoubliable, de très beaux chars, de très bons groupes, des bénévoles excellents sur tous les fronts. Le 13 juillet a lui aussi reçu tous les suffrages avec un feu d'artifice magnifique, un bal populaire sous les étoiles, juste une belle soirée comme on les aime.
Après une année de manifestations réussies, un moment de convivialité s'imposait pour remercier tous nos bénévoles, alors le samedi 2 septembre, un sympathique repas champêtre nous réunissait tous, suivi de parties de pétanque délirantes et la soirée s'achevait en chansons et fous rires mémorables.
Mille mercis à tous pour leur engagement, sans eux, nous ne pourrions rien, avec eux, nous pouvons nous lancer sereinement dans la préparation du 70ème anniversaire, il sera exceptionnel et pleins de surprises.

Le comité des fêtes, c'est aussi un service de location de matériel (chapiteaux, tentes de réception, friteuses, tables) pour les associations mais aussi les particuliers. Un seul numéro à noter dans vos répertoires : 06.89.12.65.45 (Didier, Arnaud, Pierre et Rolland, bénévoles se relaient au standard)

Composition du bureau :

Président : Didier CORMORECHE
Vice-Présidents : Roseline FLACHER, Arnaud BOUILLET
Secrétaire : Véronique PERRET
Secrétaire Adjoint : Franck SENARD
Trésorière : Danielle BERRY
Trésorier adjointe : Jean Michel GRASTILLEUR
Responsable Matériel : Rolland NONY

Centre musical et culturel de Chalamont

Il est beau, magnifique, brille de tous ses feux. Il se produit sur tous les circuits culturels de la région. Il faut dire qu'il bénéficie d'une excellente motorisation. Sous le capot, un V8 ! Huit volontaires bénévoles parfaitement alignés par ordre alphabétique : **Philippe COTTET, Christine FAVETTA, Valérie GARCIA, Claire JOLIVET, Pascale LAGOUY, Karine MAHUT, Karine ROY, Laurent SIGNERIN,**
Le moteur fonctionne au bénévolat, carburant bon marché de plus en plus rare, mais d'une efficacité redoutable ! Pourtant, il lui faut trouver rapidement une raffinerie à bénévoles pour alimenter ce bolide qui ne demande qu'à rugir encore plus fort !
Dans l'habitacle, un V12. Les douze pilotes professionnels, ou bénévoles compétents font des merveilles pour organiser les 40 manifestations de la saison.

Pour piloter l'orchestre à l'école
Jérôme BLANC pour les trompettes et trombones
Yazdi CHALABI pour les clarinettes et saxophones
Nathalie TEPPE pour les flutes traversières.

Pour l'enseignement du pilotage individuel :
Yazdi CHALABI pour tous les saxophones
Alexis DARMON à la batterie
Christophe ELIAS à la guitare
Jean-Baptiste HADROT au piano
Maureen KAELHIN au chant
Nathalie TEPPE à la flûte, formation musicale et responsable de l'école de musique.

Pour les chefs d'ateliers :
Christophe ELIAS pour tous les ateliers de musique actuels et un cours de culture musicale

Pour la danse :
Tifany SIALELLI

Pour les grands ensembles :
François BLANCHON pour l'ensemble de percussions brésiliennes "histoire de Pô"
Jean-François BLANCHON pour "l'ODE à la joie » (l'orchestre de l'école)
Christian MAUPOME pour la chorale "Voix Si, Voix La"
Raphaël MINFRAY pour le grand orchestre de Jazz "Dim Dam Domb".

Un immense remerciement aux mécènes : Crédit Agricole, Cofiem, Groupama, Les Filtreries Monnet

Dombes nature environnement

DOMBES NATURE ENVIRONNEMENT
s'engage auprès des enfants et des familles de la Dombes

En 2022-2023, l'association CRANSDOMBES ENVIRONNEMENT a changé de nom au profit d'une appellation davantage représentative de son rayon d'action géographique et s'appelle désormais DOMBES NATURE ENVIRONNEMENT.
Son activité, centrée sur le respect de la biodiversité et du patrimoine naturel de la Dombes, développe des actions pédagogiques en direction des familles et principalement des enfants, en partenariat avec les écoles et le centre social.

Ainsi DNE s'est impliquée dans des activités extrascolaires en faveur des enfants :
- en association avec les enseignants : connaissances des insectes, création d'hôtels à insectes et installation sur des espaces bien exposés sur deux communes
- pendant le temps méridien avec le centre social : sur une commune, plantation d'arbres fruitiers avec préparation préalable du sol.

D'autres projets seront développés en fonction des opportunités et des demandes des communes, par exemple pédagogie autour des haies et de leur action positive sur la biodiversité, l'agriculture, l'utilisation maximale de l'eau, ou bien encore confection de nids pour oiseaux, en kit à reconstituer avec les enfants, les enseignants, les parents...

Venez vite nous rejoindre, la nature a plus que jamais besoin d'être protégée et mise en valeur!

Village téléthon «magique»

Le vendredi 3 février 2023, la mairie de DAGNEUX nous passait le relais pour nous confier les rênes de l'organisation du « Village Téléthon de l'Ain 2023 ».
Dès l'annonce faite aux 18 associations partenaires, les idées fusent puis se peaufinent au fil des réunions de préparation et tel un puzzle, s'emboitent pour qu'il n'y ait pas de temps mort sur le week-end et ainsi l'objectif à atteindre de 30 heures se transforme en 40 heures.
Une semaine avant l'évènement, le Collectif Téléthon plante le décor, l'église, le quartier moyenâgeux, la mairie, les jolis oursons s'installent aux abords du lavoir.
Enfin, après des semaines de doute, de travail, le grand jour arrive, et là, la magie opère, tout se passe à merveille, les activités s'enchainent, se côtoient avec fluidité. Les bricolottes très attendues, ont ouvert le bal sur le marché et leur stand a été littéralement envahi et leur vente a atteint un record, 1811 €, une année de travail bien récompensée.
19 heures, Marie-Christine MARTINET, coordinatrice de l'AFM Téléthon Ain Ouest, Bruno CHARVIEUX, maire de Chalamont, Martine TABOURET, vice-présidente du Conseil Départemental, Roseline FLACHER, présidente de l'association Collectif Téléthon et son équipe ont lancé officiellement les festivités.
Le CM2C a débuté la soirée avec grâce en compagnie de ses petites danseuses et a enchaîné avec ses diverses formations musicales.
Dans un même temps, pour d'autres, la nuit aura été sportive, la course en relais initiée par Dombes Oxygène avec 59 coureurs a cumulé 903 kms (dont trois marathons) et le « Mini Bol d'Or » bouliste avec 8 quadrettes triées sur le volet se sont affrontées devant de nombreux supporters dans une chaleureuse ambiance.
Samedi 9 décembre, dès l'aube, la société hippique a proposé le petit déjeuner et des tours de poneys à côté des voitures de collection, du baby- foot et billard humain. Parallèlement, durant toute la journée, les randonneurs ont foulé la cité dombiste pendant que sur les courts de tennis se disputaient de beaux échanges de balles.
L'après-midi, à la salle polyvalente, les jeux étaient pris d'assaut par les enfants en attendant que le Père Noël arrive vers 17 heures pour accompagner le défilé mené par le char « Téléthon », fil rouge de la manifestation, qui a été confectionné sur les 24 premières heures du défi.
A 18 heures, direction le lavoir pour y déposer des bougies flottantes, symbole du soutien aux enfants malades et qui représente un message fort d'espoir pour vaincre ces maladies qui les emprisonnent.
18h30, le défilé a redémarré et le rythme musical s'est intensifié pour rejoindre la place de l'église pour une « batucada géante » et malgré l'invité surprise « la pluie » le spectacle fût fabuleux.
Puis retour à la salle polyvalente toujours en musique et une soupe qui avait été confectionné par les commerçants est venue réchauffer les corps, pour arriver tranquillement à 1 heure du matin avec les stars d'un soir qui ont participé au karaoké orchestré par Laurence et Jean-François.

Dimanche matin, Chalamont s'est éveillé aux vrombrissements des autos, Thierry et ses amis venus de très loin nous ont offert un spectacle de « tonneaux » remarquable, spectacle inédit sur nos terres et qui a ravi un grand public.
A midi, les coordinateurs de l'AFM ont annoncé officiellement la clôture de cette édition 2023, très heureux de la réussite de l'évènement.
Pour conclure, Mille mercis à tous les bénévoles qui nous ont suivi dans celle belle aventure, à tous les acteurs qui ont donné de leur temps et Mille mercis à toute la population chalamontaise qui a joué le jeu.
Ce week-end restera à jamais gravé dans nos mémoires, CHALAMONT a brillamment gagné son pari et sans nul doute est nommé « CAPITALE AINDINOISE DE LA GENEROSITE 2023 » et je peux vous annoncer fièrement que le Collectif Téléthon va pouvoir remettre un beau chèque de plus de 14 050 euros à l'AFM.

Union des Commerçants

L'année 2023 a été marquée par l'élection d'un nouveau bureau en février avec le départ de la présidence de André BON, président de l'UCAC depuis de nombreuses années qui laisse sa place de président suite à son départ en retraite.
L'UCAC a également participé au défilé du 1er mai avec un char sur le thème de « camping paradis ». Nous avons également relancé la soirée moules-frites début juillet sur la place de l'église avec une animation musicale. Début septembre, le concours de pétanque inter-associations a réuni 66 doublettes.
Comme chaque année, l'UCAC organise ses traditionnelles illuminations en décembre avec le jeu des vitrines pour les enfants, l'embrasement de l'église et la retraite aux flambeaux. Cette année, la commune de chalamont est village téléthon avec 30 heures de manifestations, à cette occasion l'UCAC a participé aux animations. Puis nous avons reconduit notre quinzaine commerciale avec de nombreux lots à gagner pour nos clients du 15 au 31 décembre 2023.
Notre association a pour vocation de réunir les artisans et commerçants de la commune. Ensemble, nous assurons des animations pour égayer la vie de la commune.
Nous avons pour vocation d'encourager les habitants à privilégier les entreprises locales dans leurs achats quotidiens, leurs travaux, etc.
Nous souhaitons créer du lien avec la population et défendre l'attractivité artisanale et commerciale de notre commune.
A ce jour, nous comptons 26 adhérents. De nouveaux adhérents nous ont rejoint. Nous sommes encore à la recherche de membres bénévoles pour pouvoir assurer différentes manifestations.
Nous sommes ravis d'avoir vu aboutir la reprise de nombreux commerces cette année et nous espérons que ceux toujours en attente de repreneur pourront vite trouver preneur.

Nous avons souhaité renforcer notre présence sur les réseaux sociaux où nous partageons les actualités de nos adhérents.
Nous relayons également les informations d'événements associatifs qui ont lieu sur la commune.
Pour nous trouver sur Facebook et Instagram : Union Commerçants Chalamont.

Les commerçants et artisans ont offert généreusement de nombreux lots pour les tombolas organisées par l'UCAC mais aussi sur la plateforme « Achetez en Dombes » et aux différentes associations du secteur.

Afin d'aider ses adhérents, l'association a acheté cette année des bons cadeaux qui ont été distribués sous forme de lots, lors du concours de pétanque, aux participants.

Nous allons renouveler cette opération afin d'encourager les entreprises de la commune.

L'UCAC (bureau) se réunit aussi régulièrement depuis cette année avec la Communauté de Communes de la Dombes et les représentants d'Union Commerciale du territoire.

Bureau de l'UCAC

Présidente :	CHUARD Gaëlle
Vice-présidente :	GAUHAROU Delphine
Trésorier :	DARBON Franck
Trésorier-adjoint :	TOZZI Isabelle
Secrétaire :	GUYOT Cécile
Secrétaire-adjoint :	DUBOST-MARTIN Salomé

@ ucac.chalamont.01@gmail.com

Restaurant scolaire

L'année 2022/2023 a été marquée par de grands changements.
Tout d'abord, le restaurant scolaire est en travaux ! La salle de restauration a été déménagée dans la salle de sport début 2023. Toute l'équipe attend impatiemment la fin des travaux pour avoir accès à une toute nouvelle cuisine équipée ainsi qu'une nouvelle salle de restauration. Nous espérons la nouvelle cuisine après les vacances de la Toussaint et la nouvelle salle de restauration pour début 2024. Les travaux du restaurant scolaire permettront ainsi d'accueillir une plus grande salle de restauration ainsi qu'une nouvelle cuisine, plus grande et entièrement rééquipée par la mairie. Un grand merci à eux pour leurs investissements et leur implication qui a permis de réfléchir et de monter ensemble ce projet.
Ce début d'année scolaire 2023/2024 a été aussi marqué par la possibilité aux élèves de petites sections de manger au restaurant scolaire. Pendant les travaux, nous avons la possibilité de les faire manger dans une pièce vitrée et à part qui permet au personnel d'être au plus près d'eux, dans un environnement un peu moins bruyant que la grande pièce commune.
Au milieu des travaux, l'équipe a su s'adapter pour faire face aux divers changements d'organisation mais aussi à un remaniement de personnel.
Maryse est partie à la retraite au 1er Mai. Merci à elle pour ses 20 ans de service au sein du restaurant scolaire, nous lui souhaitons une belle retraite. Elodie a pris la suite et a su rapidement s'adapter et assurer le remplacement. Elle assure la mise en place des tables le matin, le service à midi et la plonge l'après-midi. Merci et bienvenue dans l'équipe !
Il y a eu également le départ d'Antonio, notre cuisinier qui était salarié depuis 5 ans. Il est parti pour un travail plus proche de chez lui et qui correspondait à ses nouvelles attentes. Nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle.
Carole a assuré son remplacement jusqu'à la fin de l'année scolaire. Le poste ne lui convenant finalement pas, elle a préféré le libérer pour de nouveaux projets professionnels et nous lui souhaitons une bonne continuation professionnelle également.
Suite aux départs consécutifs des deux cuisiniers, nous avons pris la décision de prendre une prestation auprès de la société Calitéo pour la gestion de la cuisine. C'est donc à eux que reviennent l'embauche et la gestion du cuisinier ainsi que la responsabilité et la sécurité de la cuisine. Cela nous assure de la cuisine traditionnelle quotidienne, avec de nombreux plats faits maison dans le respect strict des règles d'hygiène. Nous souhaitons la bienvenue à Richard, le cuisinier qui assure actuellement les repas.
Face à une activité croissante, Prune vient renforcer actuellement l'équipe pendant toute la durée des deux services. Bienvenue dans l'équipe !
Nous attaquons donc cette année dans un nouvel élan. Toute l'équipe a à cœur de s'investir pour que les enfants soient toujours accueillis dans un environnement propice pour déguster leur repas soigneusement servi par Mélanie, Pascale, Elodie et Prune et préparé par Richard.
L'association du restaurant scolaire est gérée par des parents dont les enfants mangent à la cantine. Elle peut toujours accueillir de nouveaux membres, notamment au sein de son conseil d'administration ou pour venir aider en tant que bénévoles en cas de besoin.
N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse mail suivante : bureaurestochalamont@gmail.com
c'est avec plaisir que nous vous accueillerons !

Sou des écoles

Le sou des écoles est une association de parents d'élèves bénévoles, dont le but est réunir les fonds nécessaires à la réalisation de projets organisés par les enseignants(sorties, intervenants, transports etc...). Au cours de l'année scolaire nous menons différentes manifestations pour financer ces projets. On y retrouve en autre la buvette du 11 novembre, vente de fleurs, vente de fromages etc..

De nombreux parents nous aident lors de ces évènements, nous les remercions !Cependant nous sommes toujours à la recherche de bras supplémentaires pour nous aider. Alors on compte sur vous !

Vous pouvez prendre contact avec nous à soudesecolesdechalamont@gmail.com

Merci pour votre soutien !

Les Membres du Sou des Écoles de Chalamont

Bureau :
Président : Cédric TETARD
Vice-Présidents : Tommy VANDENBERGHE
Trésorière : Floriane GARD
Vice-Trésorière : Coralie BERROT
Secrétaire : Stéphanie LECONTE
Vice-secrétaire : Sophie GALLAIS

Centre social Mosaïque

Le Centre Social Mosaïque : animateur et agitateur de votre territoire !

Le Centre Social Mosaïque est une association qui s'adresse aux habitants de tous âges sur son territoire d'intervention. Basé à Chalamont, il est actif sur la Communauté de communes de la Dombes, et plus particulièrement sur sa partie Est : Chalamont, Châtenay, Châtillon-La-Palud, Crans, Le Plantay, Marlieux, Saint-Nizier-le-Désert, Saint-Paul-de-Varax, Versailleux et Villette-sur-Ain.

L'action du centre social prend de multiples formes dont voici les principales actuellement :

Coté petite enfance :

✓ Un Relais Petite Enfance (anciennement appelé RAM) qui se déplace sur tout le territoire avec deux points fixes à Chalamont et Marlieux.

✓Un Multi-Accueil Petite Enfance de 18 places à Chalamont et une micro crèche de 12 places à Marlieux pour les enfants de 0 à 3 ans.

Coté enfance :

✓ Des accueils de loisirs proposant des activités ludiques, artistiques, culturelles et physiques : les mercredis et durant les vacances pour les 3-11 ans, à Chalamont et à Saint-Paul de Varax ; les matins, midis et soirs à Chalamont pour les enfants de 3-11 ans de Chalamont et de Crans ; les midis à Châtenay pour les 7-10 ans.

✓ Des interventions « Permis Internet » au sein des écoles de Chalamont et Châtenay.

✓ Des ateliers annuels : Théâtre (dès 9 ans) et anglais (6-10 ans) à Chalamont, dessin/peinture/modelage (5-12 ans) à Saint-Nizier-le-Désert

Coté adolescents et jeunes :

✓ L'accompagnement de projets collectifs de jeunes, qui seront mis en place durant les vacances scolaires : activités, événements, sorties, séjours, projets de solidarité ou pour l'environnement…

✓ Un local ados à Saint-Paul-de-Varax, et un camion jeunesse itinérant, pour se rencontrer et monter des projets

✓ Des interventions hebdomadaires dans les collèges de Leyment et de Villars les Dombes (jeux de société, créations de podcasts, accompagnement de projets, interventions de sensibilisation)

✓ Un point d'information Jeunesse (PIJ) incluant des accompagnements individuels, des animations dans les collèges autour de l'orientation professionnelle ainsi que des actions collectives avec la Mission locale.

Coté adultes :

✓ Des ateliers annuels réguliers : Course à pied, yoga, peinture, photo, anglais, poterie, café numérique couture, tricot crochet broderie

✓ Des ateliers ponctuels : Ateliers découverte (relooking d'objets, yoga du rire, fresque du climat…), naturopathie, atelier « produits au naturel »…

✓ Groupes d'habitants : groupe « transition écologique » (Café Répare, plantation d'arbres…), groupe « culture » (sorties : visites guidées, spectacles), groupe ressources RSA

Coté seniors :

✓ Des ateliers annuels réguliers : Mobilité et équilibre, marche douce, atelier peinture sur galets, atelier jeux de société,

✓ Des ateliers ponctuels : Ateliers bien-être (découverte de la naturopathie, de l'auto-hypnose, gestion du stress, travail sur la mémoire…), atelier numérique

✓ Des sorties : ciné seniors, marché de Châtillon-sur-Chalaronne, forêt de Seillon…

✓ L'accompagnement ou le soutien de projets d'habitants : réseau « partage avec les aînés », collectif « Délir'âges », collectif « Flâneurs en Dombes »…

Coté familles :

✓ Des ateliers annuels réguliers parents- enfants : ludothèque, couture parents-enfants

✓ Des activités ponctuelles parents- enfants : Mes produits au naturel, programmation informatique, yoga du rire, éveil des sens (Snoezelen),

✓ Des temps d'échanges entre parents : Cadres et limites, sommeil, propreté, orientation scolaire, communication non violente, gestion de la charge mentale…

✓ Des cycles parents-ados : estime de soi versus ados, mieux se comprendre pour mieux s'aimer

✓ Des sorties

✓ Des événements : matinée autour du livre, samedi des familles, la ludothèque en plein air

Tout public :

✓ Des événements : Fête du jeu, fête de l'été, spectacles Rêves de cirque, soirées crêpes et jeux…

✓ L'accompagnement ou le soutien de projets d'habitants : Foire aux 4 saisons, sorties culturelles, jardin partagé, collectif Bibli8

Le Conseil d'administration du centre social est composé d'une trentaine de membres, habitants du territoire, élus des communes et des associations. Il élit chaque année un Bureau constitué actuellement de 7 personnes : Sylvie Roux (Présidente), Emmanuelle Durand (Vice-présidente), Jean-Michel Vezant (Trésorier), Laurence Granger (Secrétaire), Danièle Othéguy (secrétaire adjointe), Pascal Rodriguez (trésorier adjoint) et Eve Kramo (membre consultatif). Toutes nos activités sont mises en place et animées par une équipe de plus de trente salariés, des intervenants extérieurs, et des bénévoles habitants du territoire. Nous menons nos actions grâce à nos partenariats avec les associations, et les institutions locales – Communes, Communauté de Communes de la Dombes, CAF, MSA, Région, Département-, dont les soutiens sont essentiels à la vie du centre social.

En 2024 on va avoir besoin de vous : Zoom sur le nouveau projet social

Pour nous contacter :
Centre Social Mosaïque – 31, place des écoles – 01320 CHALAMONT
Tél : 04 74 61 73 35
Mail : accueil@csmosaique.fr
csmosaique.centres-sociaux.fr
https://www.facebook.com/votrecentresocial

Don du sang

Amicale des donneurs de sang bénévoles du canton de Chalamont

Notre sang a le pouvoir de soigner et de sauver des vies

Pourquoi donner son sang

Aujourd'hui, aucun traitement ni aucun médicament de synthèse ne peut remplacer le sang humain. Il est donc important de donner son sang, seul votre don a le pouvoir de sauver des vies.

Les types de besoins :

Les produits sanguins collectés sont utilisés de 3 manières différentes :

- Pour les situations d'urgence, les produits sanguins sont utilisés quotidiennement pour stopper les **hémorragies**, pendant un accouchement, une opération chirurgicale ou suite à un accident.

- Pour les besoins chroniques comme les maladies du sang et les cancers,

Leucémie, lymphomes, myélomes, myélodysplasies font partie des cancers qui sont soignés grâce aux transfusions sanguines. **Le traitement de la leucémie est un traitement chronique qui nécessite un suivi et des transfusions régulières, le don de sang permet également de palier les effets de la chimiothérapie.**

-Pour la recherche scientifique et la fabrication de médicaments.

Des besoins réguliers :

Les produits sanguins labiles issus des dons de sang ont une **durée de vie limitée** :

Plaquettes : 7 jours
Globules rouges : 42 jours
Plasma : 365 jours

Votre mobilisation est donc nécessaire de manière régulière et continue, les besoins sont quotidiens.

Quelques chiffres de l'Etablissement Français du Sang :
Chaque année, **1 million** de malades sont soignés.
1h de votre temps suffit à sauver 3 vies !
Chaque jour, nous avons besoin de **10 000 dons**.
Vous pouvez donner toutes les **8 semaines**.

Qui peut donner son sang

Les personnes pesant plus de 50 kg, à partir de 18 ans et jusqu'à la veille des 71 ans.
Un homme peut donner jusqu'à 6 fois par an, une femme jusqu'à 4 fois par an.

Comment prendre rendez vous

Se rendre sur le site : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr ou téléphoner au 04 78 65 61 61
Possibilité également de venir sans rendez-vous mais cela reste conseillé afin d'éviter le temps d'attente.

Collectes 2024 - Salle polyvalente de Chalamont

Lundi 26 février de 15h30 à 19h Lundi 13 [illegible]30 à 19h
Lundi 05 aout de 15h30 à 19h
Lundi 14 octobre de 15h30 à 19h
Lundi 23 décembre de 15h30 à 19h

Soirée théâtrale le vendredi 16 février 2024 au profit de l'Amicale, avec cette année une nouvelle troupe, L'écho du Renom de Neuville les Dames.
Le bénéfice de cette soirée permettra d'aider les familles d'enfants handicapés de notre région.
En 2023, un don de 500 euros a été effectué à chacune de ces 3 associations « Cap sur Mat », « Tous ensemble pour Nolan » et « Le bonheur pour Alexis ».

Un projet d'animation autour du don du sang à la médiathèque de Chalamont est en cours. Présentation sous forme d'une exposition, avec des jeux interactifs, courtes vidéos. Elle s'adressera aux enfants et leurs parents.

Membres du bureau :
Danièle Richard, présidente et secrétaire : 04 74 98 20 30
Joëlle Maure - Trésorière : 06 70 85 88 36

Alexis, une énergie pour la vie

Le but principal de l'association est d'accompagner et de soutenir les familles de donneurs d'organes par des :

- **Actions directement ciblées sur les familles de donneurs** : groupe d'échanges, documentaire …
- **Actions directement ciblées sur le donneur et ses proches** : arbre de vie dans les hôpitaux, aides dans les services de réanimation…

Al.é.lavie communique également autour du don d'organes par des :

- **Actions d'information ou de sensibilisation grand public** : conférences, ciné-débats, bal, journée à mobylette, ascension de sommets, etc…
- **Actions éducatives et de prévention en santé** : interventions en milieu scolaire, coopération avec une association québécoise d'éducation à la santé et au don d'organes.

Toutes nos actions sont développées sur notre site internet : www.alelavie.fr

Notre clip officiel est visible sous youtube : https://www.youtube.com/watch?v=_yHw3oiD0DE

1e mai 2023 : « ballade » musicale avec les années 80 et village people YMCA.

10 juin 2023 : « le bal pour Alexis », de poignants témoignages cette année …

Marjorie, maman de Kylian, décédé à l'âge de 4 ans et demi et donneur d'organes a témoigné de la perte de ses deux jeunes enfants : Kylian et sa sœur Lynne.

Nathalie est venue parler de sa greffe des deux poumons, une renaissance il y a un an.

Ensuite, trois jeunes lycéens du lycée professionnel de Saint-Sorlin-en-Bugey ont expliqué l'action de sensibilisation qu'ils ont menée au sein de leur établissement scolaire.

François, le médecin réanimateur qui anime notre groupe d'échanges aux côtés de Marta, psychologue a expliqué combien la mission des soignants au sein de cette chaine du don est délicate. C'est cette mission qu'ont relatée les deux jeunes coordinatrices de l'hôpital de Villefranche-sur-Saône.

Et puis, lâcher de lanternes et musique au programme avec DMC.

09 septembre 2023 :

« Ballade pour Alexis 2023 » : une journée particulière avec la présence d'un trio venu réaliser un documentaire sur les familles de donneurs d'organes pour France 3.

Ce documentaire sera visible fin 2024 ou 2025.

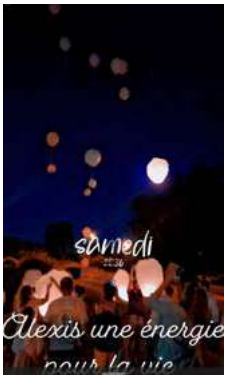

Un parcours du matin avec une pause saucisson au bord de la Veyle à Dompierre et un bel échange avec madame Tabouret, maire de Dompierre et conseillère départementale à qui on a exposé les besoins en accompagnement des familles de donneurs d'organes.

Pause méridienne : de nombreux repas servis cette année, burgers Al.é.lavie, frites, dessert.

Un parcours l'après-midi du côté de Joyeux, des motocyclistes heureux, une belle journée encore cette année.

De l'aide au sein de deux services de réanimation

- un fauteuil offert pour les familles accueillies en réanimation à l'hôpital de Mâcon.
- un salon cosy avec table, siège, étagères et plantes pour le service de réanimation de l'hôpital de Villefranche-sur-Saône.

15 octobre 2023 :

- Participation au défi québécois chaine de vie avec cette année, une marche au Col de la République à Saint-Genest-Malifaux dans la Loire pour la journée mondiale du don d'organes.

Années 2023 et 2024 :

- Participation à un groupe de travail sur les abords anticipés des proches dans un contexte d'éventuel don d'organes.

Accompagner les familles de donneurs d'organes car :

Un don d'organes est un acte d'amour auquel on consent plus facilement lorsqu'on a été soi-même, entouré d'amour durant sa vie. C'est pourquoi il est essentiel d'accompagner les familles de donneurs, de les conforter dans leur décision de don et de leur témoigner de la reconnaissance.

Sapeurs-pompiers de Chalamont

Nous voici à l'heure du bilan pour cette année 2023 encore bien remplie pour les 24 sapeurs-pompiers de Chalamont. A l'heure où nous écrivons ces lignes, l'année n'est pas encore terminée et pourtant nous comptons déjà plus de 280 interventions.
Comme pour beaucoup d'autres sociétés, le volontariat tend à diminuer et avec lui les effectifs des sapeurs-pompiers. Pour autant, votre Centre de Secours de Chalamont n'a pas baissé les bras et différentes actions ont été mises en œuvre pour mieux faire connaître notre caserne et dynamiser le recrutement. Ainsi, les portes de la remise ont été repeintes en rouge, une ancienne pompe a été rénovée et mise en exposition à l'entrée de la caserne pour permettre une meilleure identification du lieu.
Mais c'est aussi d'autres actions plus en lien avec la population, comme la présence des pompiers aux différentes manifestations de la municipalité (forum des associations, 1er mai, défilés, Téléthon…) et l'organisation pour la première fois cette année d'une « rencontre des voisins » qui s'est tenue le 9 juin et a rassemblé au CIS les chefs d'entreprises, commerçants, artisans, représentants d'associations, en association avec la Mairie et le SDIS de l'Ain.
Enfin, la mise en place d'une adresse mail dédiée au recrutement pour toute personne qui souhaiterait facilement se manifester pour nous rejoindre dans la grande famille des sapeurs-pompiers recrutementpompierschalamont@gmail.com

Côté AMICALE, la tournée des calendriers a de nouveau été un franc succès et nous en profitons pour vous remercier vivement pour votre accueil et votre générosité.
Ce sont vos dons qui nous permettent de faire vivre l'Amicale et d'améliorer la vie des sapeurs-pompiers à la caserne. La somme récoltée et l'investissement des membres actifs de l'amicale nous ont permis de concrétiser de beaux projets : achats de matériel, cadeaux pour les retraités, les actifs et leurs enfants à l'occasion de l'arbre de Noël, l'organisation de la Ste BARBE, et comme chaque année, nous avons fait un don aux Œuvres des Pupilles ainsi qu'aux Amicales voisines afin de soutenir les familles de sapeurs-pompiers victimes de drames.

Notez que pour 2024, nous organiserons notre 1er bal populaire, à la caserne de Chalamont, le samedi 22 juin. Nous vous attendons nombreux pour ce rendez-vous.
Nous vous souhaitons une excellente année 2024. Prenez soin de vous et de vos proches.

Sébastien PAYE – Chef de Centre

Gaelle JOLIVET – Présidente de l'Amicale

Délégation Chalamont

Les bénévoles de la Délégation cantonale de la Ligue Contre le Cancer de Chalamont qui œuvrent lors des deux principales manifestations ont organisé cette année « **Octobre Rose** »,
« **Octobre Rose** » c'est le mois pour inciter le maximum de femmes au « dépistage du cancer du sein » et rappeler qu'à partir de 50 ans, une mammographie tous les deux ans est très vivement recommandée.
Comment ça se passe : les femmes arrivant dans l'année de leurs 50 ans reçoivent un courrier les invitant à prendre rendez- vous pour passer cet examen qui permet de détecter des cancers à un stade précoce et prendre toutes les dispositions nécessaires au traitement de celui.
« **Octobre Rose** » en partenariat avec la Mairie de Chalamont, les salons de coiffure, salons d'esthétiques et autres commerçantes ont accepté de décorer leurs vitrines en rose et de vendre des pin's et des bracelets au profit de la Ligue Contre le Cancer.
Des bénévoles de la Délégation, aidées de Roseline FLACHER, Maire-Adjointe aux affaires sociales, de certaines bénévoles des « Bricolottes » et du Comité des fêtes ont confectionné des fleurs en plastiques pour faire des guirlandes « rose » résistantes à la pluie et des fleurs en papier pour décorer les vitrines et façades, nous les remercions vivement pour leur participation et leur aide.
Trois logos « **octobre rose** » allumés le soir, des guirlandes de fleurs « rose » ont été accrochés sur les façades de la Mairie et Médiathèque afin de rappeler ce mois et sensibiliser les femmes au dépistage et l'autopalpation qui peut aussi permettre de déceler une « anomalie »
Nous rappelons aussi la prévention contre le HPV : papillomavirus humain responsable de nombreux cancers pour **les deux sexes. Un vaccin existe** : parlez-en à votre médecin.

Nos manifestations en 2023
- le samedi 11 mars 2023 en matinée et en soirée a eu lieu notre journée théâtre avec notre fidèle troupe « Les Compagnons de la Violette » de Montmerle sur Saône qui a interprété « Du rififi au couvent » pièce écrite et mise en scène par Jean-Marie Douchet, moments de rire et fou rire partagés avec le public et la troupe....
- La soirée « cabaret » à Dompierre-sur-Veyle n'a pas eu lieu cette année, la salle des fêtes étant en travaux, peut-être rendez-vous en septembre 2024 ?
-le samedi 18 novembre 2023 notre « repas dansant » avec au menu : paëlla et danses avec Stéphanie Rodriguez qui fait passer une agréable journée à tous en aidant La Ligue contre le Cancer, cette cause qui **nous concerne tous**.
Nous vendons le jour même des « paëllas » à emporter en « drive » cuisinées par le Centre Culturel Espagnol de Bourg en Bresse comme celle du repas.

En décembre, des bénévoles de la délégation participent à l'opération « paquets cadeaux » à la FNAC à Viriat au profit de la Ligue Contre le Cancer.
Si vous aimez emballer des cadeaux venez nous rejoindre en appelant la responsable J. MAURE.
Pour l'année 2024 dates à retenir
• **Le samedi 09 mars 2024 : matinée et soirée « théâtre »** avec notre fidèle troupe « les Compagnons de la Violette » toujours un agréable moment dans le rire et la bonne humeur...avec la pièce écrite et mise en scène par Jean Marie Douchet

« La pension de Mme Rosa »

• **Le samedi 16 novembre 2024 à 12h30 le repas dansant avec Stéphanie Rodriguez**
et toujours vente de « paellas à emporter ».
Nous recherchons toujours des bénévoles dans plusieurs communes du canton : Chatillon-la -Palud, Villette, Versailleux, Le Plantay et Crans (deux ou trois manifestations par an, 4 ou 5 réunions maximum par an)
Pour nous joindre : tél : Mme MAURE 04.74.46.94.23 – 06.70.85.88.36
La responsable de la délégation est Joëlle MAURE - La trésorière Thérèse THERVILLE
Les bénévoles de la Délégation et moi-même vous remercient pour votre participation à nos manifestations et votre soutien.
Je remercie toute l'équipe et les jeunes qui participent et aident lors de nos manifestations.

Joëlle MAURE

Comité de l'Ain - 56, rue Bourgmayer 01000 BOURG-EN-BRESSE
☎ 04.74.22.58.96 - *Mail :* secretariat@liguecancer01.net
Site Internet : www.liguecancer01.net - *https://www.facebook.com/me/*

Grâce à la générosité de tous, et grâce au dévouement de ses bénévoles notre Comité de l'Ain de la Ligue contre le cancer poursuit ses actions.

Nous sommes engagés auprès des chercheurs de la région lyonnaise. Nous contribuons à financer des recherches sur les cancers du côlon, sur les cancers du sein triple négatifs, sur le mélanome cutané, sur certaines tumeurs du cerveau, sur les tumeurs musculaires rares de l'enfant. Nous aidons un projet d'envergure, très prometteur, sur un nouveau traitement des tumeurs de l'ovaire.

Parallèlement à l'aide à la recherche, nous menons une action dans les écoles, auprès de 4 000 enfants chaque année, afin d'armer les élèves de CM2 contre la tentation du tabac lorsqu'ils arriveront l'an prochain au collège.
Nous offrons aux malades et à leurs proches des consultations de soutien auprès de psychologues cliniciens diplômés.
Nous aidons financièrement les malades en situation de précarité, sur dossiers transmis par les assistantes sociales.
Nous recevons les malades et les familles pour les écouter, leur expliquer, traduire les termes médicaux difficiles, conseiller, voire orienter.
Enfin nous diffusons les informations sur la prévention, les dépistages, les nouvelles thérapeutiques…

Grâce à une gestion très attentive, nos frais de fonctionnement ne représentent que 5 % de notre budget.

Notre site internet www.liguecancer01.net, relate l'actualité locale et générale en cancérologie, présente nos comptes annuels, et détaille nos actions départementales.
Vous seuls pouvez nous permettre de continuer à assurer nos missions. Plus que jamais vos dons, votre générosité, votre engagement seront déterminants pour faire reculer la maladie et ses conséquences.

Le Docteur Jean Bruhière,
Président bénévole du comité de l'Ain
de la Ligue contre le cancer

Les malades, leurs proches, les chercheurs vous disent : MERCI

Face au cancer, nous sommes plus forts ensemble !
#CancerTousConcernés #CancerTousLigués

Acteur pour le soutien de l'autonomie à Domicile

Un service d'Aide et Accompagnement à domicile de proximité depuis plus de 30 ans intervenant sur votre commune.
L'association présente sur l'ensemble du département de l'Ain et agit en faveur du soutien de l'autonomie à domicile en respectant choix et projets de vie. Des équipes de professionnel(le)s de proximité œuvrent au quotidien pour vous aider, accompagner. L'association propose des interventions 7/7 jours 24/24H grâce à 2 modes d'interventions.
Avec nos aides à domicile, nous vous proposons :

- **Un accompagnement à la vie quotidienne** : aide à l'entretien du logement et du linge, garde d'enfant de plus de 3 ans, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation de repas
- **Une aide à la personne** : aide à la toilette, à l'alimentation, à la mobilisation, aux déplacements du quotidien, …
- Un **accompagnement** pour des activités de loisirs et de vie sociale (promenade, jeux, …)
- **Un service d'accompagnement véhiculé** pour permettre de vous rendre à votre rythme à des rendez-vous ou activités
- **Un accompagnement au numérique** individuel et au rythme de la personne
- **Une solution de répit pour les aidants** par des interventions ponctuelles ou régulières
- **Des actions de prévention**
- Un accompagnement des particuliers employeurs dans leur fonction d'employeur (administratif, déclaration, assistance,…)
- **Une coordination soin – aide**

Amandine FOURNIER, responsable de votre secteur, vous accompagne dans le choix des prestations les plus adaptées à vos besoins. **Une rencontre à votre domicile gratuite** sera réalisée afin de vous présenter l'association et vous proposer les solutions répondant à vos besoins.

Association Ain Domicile Services
Notre antenne de proximité :
1 rue de Bourg
01000 CHALAMONT
04 74 34 58 09 – 06 43 28 13 55
dombes@ain-domicileservices.fr

Notre siège :
1133 avenue de Lyon
01960 PERONNAS
04 74 21 42 52
contact@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr

« Depuis plus de 60 ans dans tout le département de l'Ain, l'ADAPA s'adresse aux personnes fragilisées par l'âge, la maladie, le handicap, ayant fait le choix de rester à domicile. Dans une démarche de prévention des fragilités et d'accompagnement des proches aidants, l'ADAPA s'engage à organiser des services d'aide et d'accompagnement pour permettre un maintien à domicile de qualité tout en respectant le projet de vie des personnes.
Le responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins.

Vos démarches administratives

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Lundi-mardi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h
Mercredi jeudi : 8h30 - 12h
Vendredi 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

VOS PAPIERS D'IDENTITÉ

En cas de déménagement, le changement d'adresse sur vos papiers d'identité n'est pas obligatoire mais vivement conseillé. La carte sécurisée et le passeport sécurisé ne comportent pas d'emplacement destiné à enregistrer les changements d'adresse. Il est donc nécessaire de faire une nouvelle demande de carte ou de passeport.

▸ Carte nationale d'identité
La durée de validité de la carte nationale d'identité est de 10 ans ainsi que pour les passeports des majeurs et de 5 ans pour les passeports des mineurs.

Les mairies les plus proches de la commune qui peuvent vous délivrer une carte nationale d'identité et un passeport sont les suivantes :

- Villars les Dombes
Tél. 04.74.98.03.54
Lundi/ mardi : 9h - 11h30
Mercredi : 14h - 16h
Jeudi : 9h - 11h30 et 14h - 16h30
Vendredi : 14h - 16h30

- Châtillon-sur-Chalaronne
Tél. 04.74.55.04.33
Lundi au jeudi : 9h - 11h30 et 13h30 - 17h
Vendredi : 9h - 11h30 et 13h - 16h

- Péronnas
Tél. 04.74.32.31.52
Lundi au jeudi : 9h - 12h30 et 14h - 17h30
Vendredi : 9h - 17h

- Bourg-en-Bresse
Tél. 04.74.45.71.99
Lundi au vendredi : 8h - 12h et 13h30 - 17h
Samedi : 9h - 12h

- Meximieux
Tél. 04.74.46.08.80
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 11h30

- Ambérieu-en-Bugey
Tél. 04.74.46.17.00
Lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

▸ Renseignements ou pièces à fournir pour CNI :
Pour un renouvellement :
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- ancienne carte d'identité (si périmée depuis plus de 2 ans fournir un acte de naissance de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- en cas de perte ou vol : 25€ de timbres fiscaux

Pour une 1ère demande :
- copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
- 2 photos d'identités aux normes
- 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
- en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
- pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
- pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

▸ Renseignements ou pièces à fournir pour un PASSEPORT :
- CAS n°1 : vous possédez un passeport périmé depuis moins de 2 ans ou une carte nationale d'identité (CNI) en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans, vous devez fournir :
  - 1 photo d'identité aux normes
  - 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
  - ancien passeport ou CNI
  - en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
  - Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans/ 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp

- CAS n°2 : vous ne possédez ni passeport ni CNI, vous devez fournir :
  - copie intégrale d'acte de naissance de moins de 3 mois
  - 1 photo d'identité aux normes
  - 1 justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois)
  - en cas de divorce pour les mineurs ou de séparation des parents : jugement de divorce
  - Timbres fiscaux : 86€ adulte / 42€ pour les 15 - 17 ans/ 17€ pour les moins de 15 ans. Possibilité d'acheter les timbres fiscaux sur internet : https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp
  - pour les personnes naturalisées : certificat de nationalité
  - pour les autres cas particuliers, se renseigner en mairie

Dans tous les cas, vous devez prendre rendez-vous auprès d'une mairie agréé et vous présenter avec les documents originaux ci-dessus à la mairie de votre choix.

Il est également préférable de pré-enregistrer votre demandede carte nationale d'identité ou de passeport sur le site ants.gouv.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur 16ème anniversaire.
La mairie remettra au jeune une attestation de recensement à conserver précieusement. Elle leur sera réclamée lors de leurs inscriptions à tout examen ou concours et permettra leur inscription d'office sur les listes électorales à 18 ans.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de votre commune de domicile. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans qui ont été recensés à 16 ans dans la même commune, ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

Si vous venez de déménager, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales. Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Vous pouvez vous inscrire sur le site service-public ou au secrétariat de mairie.

CONCILIATION DE JUSTICE

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès.

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole qui est nommé par ordonnance du premier magistrat président de la cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général.

Monsieur Lyes BRAHMI tient une permanence, sur rendez-vous, à la mairie de Chalamont un mardi sur deux de 14h à 17h (sauf pendant les vacances scolaires).

LES CHIENS DANGEREUX

Pour répondre à une obligation légale concernant les chiens dangereux, vous devez vous rendre à la mairie pour la déclaration munis des pièces suivantes :

- Carte d'identification ou de tatouage du chien
- Eventuellement certificat de naissance du chien inscrit au LOF
- Carte de vaccination antirabique en cours de validité
- L'attestation d'assurance garantissant votre responsabilité civile pour les dommages causés aux tiers par votre chien.
- Depuis janvier 2000, certificat vétérinaire de stérilisation pour les chiens de 1ère catégorie.

DÉMARCHES POUR CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Depuis 2017, les démarches pour la carte grise ne s'effectuent plus en préfecture et sous-préfecture.

Afin d'obtenir votre certificat d'immatriculation pour votre véhicule (neuf ou occasion), il est à présent nécessaire de passer par l'une de ces deux options :

- Site de l'ANTS (Agence National des Titres Sécurisés) https://immatriculation.ants.gouv.fr

- Un professionnel de l'automobile agréé par la préfecture et inscrit sur l'annuaire des garagistes.

PERMANENCE UFC QUE CHOISIR

Depuis juin 2020, l'association UFC Que choisir tiendra des permanences dans les locaux de la communauté de communes de la Dombes au service MSAP situé 100, Avenue Maréchal Foch à CHATILLON SUR CHALARONNE (01400) le mercredi matin de 9H à 12H.
Rendez-vous uniquement sur rendez-vous au 04.74.22.58.94

PERMANENCE DU SERVICE DES IMPÔTS

La direction départementale des finances tiendra des permanences le mercredi de 9h à 12H dans les locaux de la poste (bureau MSAP).
Les permanences sont sur rendez-vous.
Les rendez-vous se prennent sur le site internet impot.gouv.fr en bas de l'écran d'accueil en cliquant sur le bouton « contact ».

LA MAISON FRANCE SERVICES
« A CHALAMONT, JE SUIS ACCOMPAGNÉ POUR EFFECTUER MES DÉMARCHES EN LIGNE »

Depuis le 1er janvier 2021, la poste est labellisée France Services. Cette labellisation permet le regroupement dans un même lieu des services de la Poste mais aussi de Pôle emploi, la CNAM, la MSA, la CAF, la CARSAT, la CNAV, la DGFIP et des ministères de la Justice et de l'intérieur.

Ce bureau peut ainsi accueillir les citoyens ayant besoin d'accéder aux services.

Adresse mail: chalamont@france-services.gouv.fr
Tel : 04.37.63.11.71

Horaires d'ouverture
Lundi, mercredi, vendredi: 9h à 12h et de 14h à 17h
Mardi: 9h30-12h et de 14h à 17h
Samedi: 9h-12h

Trésorerie de CHATILLON SUR CHALARONNE et TREVOUX

La Trésorerie de CHATILLON SUR CHALARONNE effectue les encaissements des factures d'eau)
Adresse : 100, avenue Maréchal Foch 01400 CHATILLON SUR CHALARONNE – 04.74.55.02.53

Les horaires d'ouverture au public sont Lundi, mardi et jeudi de 9h00-21h00
C'est le SIP de TREVOUX qui gère les contribuables de Chalamont.
SIP de Trévoux
1, Rue du Palais
CS 60614 (SIP)
01606 TREVOUX Cedex
sip-sie.trevoux@dgfip.finances.gouv.fr
04 74 00 94 20
Horaires d'accueil au public de 8h30-12h tous les jours du lundi au vendredi

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETS RECYCLABLES

Le ramassage des ordures ménagères ainsi que le ramassage des sacs du tri sélectif ont lieu le mardi matin, attention, ce ramassage se fait en alternance dans les écarts.
Le calendrier est disponible sur le site internet de la commune et de la communauté de communes de la Dombes (www.ccdombes.fr)
Les sacs jaunes pour le tri sélectif sont disponibles auprès du secrétariat de mairie.

LES DIFFÉRENTS POINTS DE COLLECTE DES VERRES

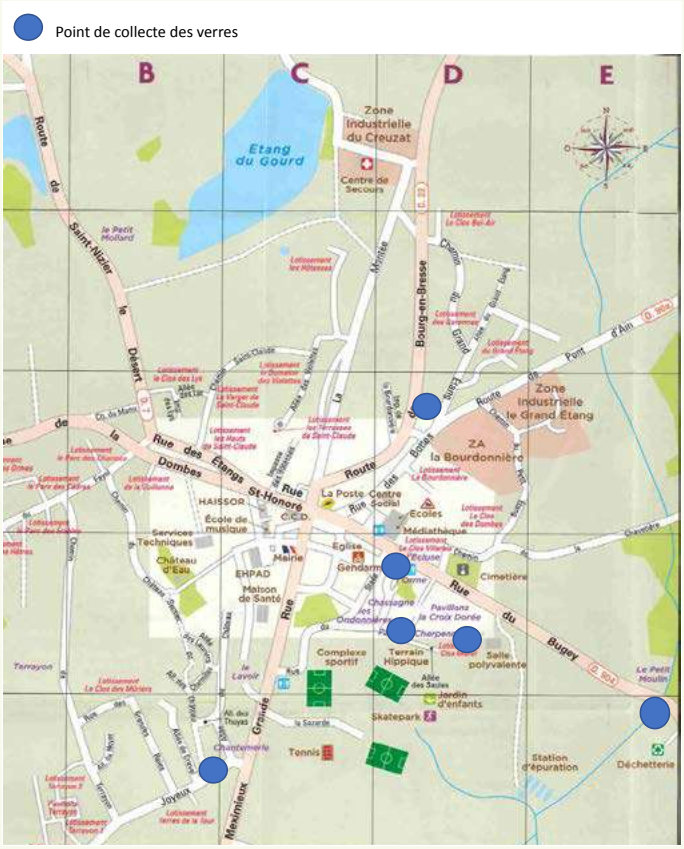

Des collecteurs pour les verres sont à votre disposition sur la commune aux emplacements suivants :

- HLM vers la gendarmerie
- Salle des fêtes
- Route de Joyeux
- Déchèterie
- Parking terrain hippique
- Face Netto

Les différentes bornes à déjections canines

- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point du magasin Netto
- Vers le stade de foot
- Vers le parking des écoles

LES DIFFERENTES BORNES À DEJECTIONS CANINES

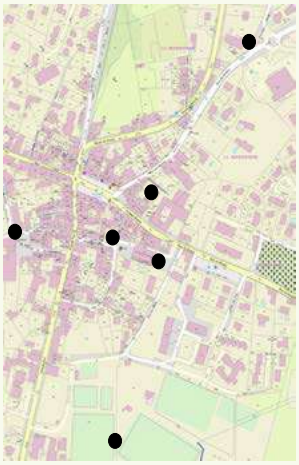

- Derrière l'église
- Devant l'église
- Vers l'hôpital
- Au rond-point du magasin Netto
- Vers le stade de foot
- Vers le parking des écoles

SERVICE DE L'EAU

Pour faire ouvrir votre compteur dès votre arrivée, contacter le secrétariat de mairie ou remplir le document disponible sur le site internet de la commune.
Pensez également à signaler votre départ afin de pouvoir faire relever votre compteur et clore votre compte.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Bruit de voisinage

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perçeuse, raboteuse, scie ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Chats errants

Afin de lutter contre la prolifération de chats errants, nous vous rappelons qu'il est interdit de les nourrir. Ces derniers peuvent représenter un risque de transmission de maladies infectieuses.
Selon l'article 120 du règlement sanitaire départemental, il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

De plus, nous attirons l'attention des propriétaires de chats sur la nécessité de faire stériliser leur animal domestique. Une loi vient d'ailleurs d'être votée le 30 novembre 2021, la loi n°2021-1539 qui vise à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes et qui modifie l'article L.211-27 du code rural et de la pêche maritime et rappelle l'intérêt de la stérilisation des animaux domestiques en termes de santé, de bien-être animal et de préservation de la biodiversité.

De même, les propriétaires d'animaux domestiques doivent éviter autant que possible leur divagation dans la commune.

Urssaf
Au service de notre protection sociale

Mon Pajemploi au quotidien

L'application qui accompagne les parents employeurs et leur assistant maternel au quotidien.

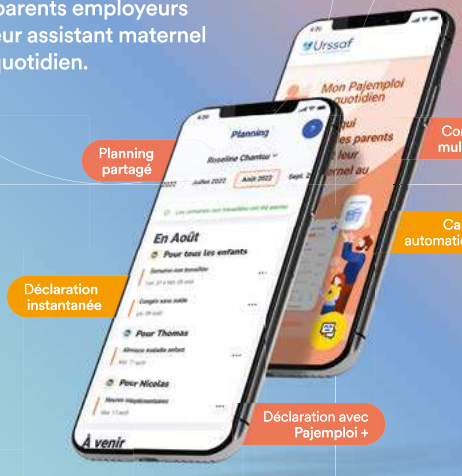

Une application mobile, complémentaire au service Pajemploi et adaptée aux besoins des parents employeurs et des assistants maternels

DISPONIBLE SUR Google play
Disponible dans App Store

Application Illiwap

Cabine Téléconsultation à St Paul de varax

Assainissement non collectif

Des tarifs préférentiels pour votre vidange
Le suivi des installations d'assainissement non collectif est une compétence qui relève maintenant de la Communauté de Communes de la Dombes.
Pour rappel, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels pour la vidange de votre fosse ou microstation. Il suffit pour cela de retourner un bon de commande signé (disponible sur le site internet de la Communauté de Communes www.ccdombes.fr ou directement auprès des communes). Le gain est de l'ordre de 200€ pour l'usager. Une bonne raison pour vidanger votre fosse régulièrement, avant qu'elle ne se bouche ou se dégrade prématurément. Les installations correctement entretenues ont une longévité nettement supérieure aux autres.

Par ailleurs, il est possible de bénéficier, sous certaines conditions, d'une aide financière pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement obsolètes (antérieurs à 1996). Cette aide du Conseil Départemental de l'Ain (jusqu'à 2 000€ par dispositif réhabilité, sans condition de ressources) n'est accessible que dans le cadre de demandes groupées, formulées par le SPANC (service public de l'assainissement non collectif). Une liste sera donc constituée, par le Communauté de Communes de la Dombes, début 2023 pour un dépôt de demande courant mars. Si vous êtes intéressés par la réhabilitation de votre système de traitement, merci de prendre rapidement contact avec le SPANC (04.74.98.48.65). Les réponses sont attendues avant la fin du mois de février 2023.

Les transports en commun de Chalamont

➢ **Ligne de car n°A32 Lyon-Bourg-en-Bresse**
Besoin de vous déplacer entre **Lyon et Bourg-en-Bresse ?**
Laissez-vous transporter par la ligne régulière de cars A32 qui dessert Chalamont ! (Arrêt sur la route de Bourg et vers le garage Renault sur la route de meximieux)
Cette ligne propose des horaires adaptés à tous, des tarifs attractifs et un service gratuit d'alerte par SMS pour vous informer en temps réel sur l'état du trafic.
Pour connaître les horaires, rendez-vous sur le site www.philibert-transport.fr

➢ Ligne de car navette oùra n°A01 Chalamont-Villars les Dombes

Pour vos déplacements quotidiens, empruntez la navette OùRA.
Avec la navette OùRA (car + train) Faites Chalamont – Versailleux – Villars les Dombes en car puis destination Lyon Part Dieu et Lyon Perrache en train.
L'arrêt de la navette Oùra à Chalamont est situé sur la place du 19 mars 1962.
Depuis le 26 août 2023, la navette Oùra fait un arrêt au niveau de la maison médicale de Villars les Dombes «avenue Charles de gaulle ».
La navette OùRA c'est faire des économies d'essence, respecter l'environnement et voyager zen !

Les horaires du car sont adaptés aux horaires de train et disponibles en mairie ou sur le site internet :
https://transportsdelain.fr/

A01 LYON ▷ VILLARS-LES-DOMBES ▷ CHALAMONT (TRAIN+CAR)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE) ❶

TER LYON- VILLARS-LES-DOMBES

LYON	Perrache	-	06:01	06:43	07:01	08:01	10:01	11:01	12:01	14:01	16:31	17:31	18:31	19:01	20:01
LYON	Part-Dieu	-	06:12	06:56	07:12	08:12	10:12	11:12	12:12	14:12	16:42	17:42	18:42	19:12	20:13
VILLARS-LES-DOMBES	Gare SNCF	-	06:48	07:32	07:48	08:48	10:48	11:48	12:48	14:48	17:19	18:19	19:19	19:48	20:48

NAVETTE OÙRA !

VILLARS-LES-DOMBES	**Gare SNCF**	**06:31**	**07:03** ❷	**07:35**	**08:07** ❷	**09:06**	**10:55**	**12:06**	**13:06**	**15:14**	**17:25**	**18:25**	**19:25**	**20:06** ❸	**20:55** ❸
VILLARS-LES-DOMBES	Poype	06:32	07:04	07:36	08:08	09:07	10:56	12:07	13:07	15:15	17:26	18:26	19:26	20:07 ❷	20:56 ❷
VERSAILLEUX	Village	06:39	07:11	07:43	08:15	09:14	11:03	12:14	13:14	15:22	17:33	18:33	19:33	20:14 ❷	21:03 ❷
CHALAMONT	**Gendarmerie**	**06:47**	**07:19**	**07:51**	**08:23**	**09:22**	**11:11**	**12:22**	**13:22**	**15:30**	**17:41**	**18:41**	**19:41**	**20:22** ❸	**21:11** ❸

Tarification
Ticket / **2€**
Carnet 10 tickets / **15€**
Abonnement mensuel tout public / **40€**
prise en charge de 50% de l'abonnement par l'employeur
Abonnement annuel moins de 26 ans / **300€**
Abonnement annuel / **400€**
Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1er au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

INFORMATIONS
Allo la Région
vous transporte
04 8000 7000

❶ **Sauf jours fériés** ❷ Desserte de la ferme Rebusson sur le départ de 07:03 en juin-juillet-août et sur le départ de 08:07 le reste de l'année ❸ Circule en TAD (Transport à la demande). Pour réserver votre trajet, appeler le 04 8000 7000, au plus tard la veille avant midi.

Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale. Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.

Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants. Contactez le 04 8000 7000.

A01 CHALAMONT VILLARS-LES-DOMBES

cars Région

À partir du 28 août 2023

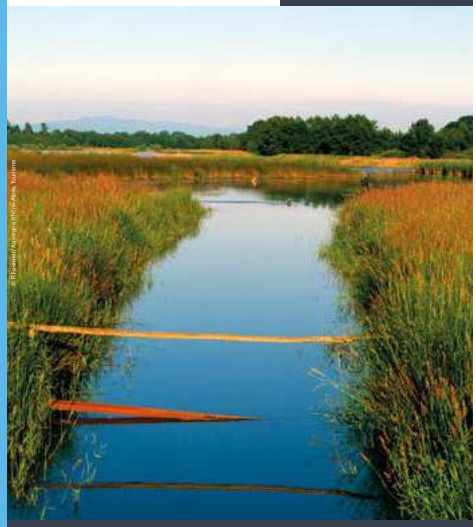

oùra Auvergne-Rhône-Alpes

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

A01 CHALAMONT ▷ VILLARS-LES-DOMBES ▷ LYON (CAR+TRAIN)

N'oubliez pas de vous reporter aux renvois ci-dessous

LUNDI À VENDREDI (TOUTE L'ANNÉE) ❶

NAVETTE OÙRA !

CHALAMONT	**Gendarmerie**	**06:15**	**06:47**	**07:19**	**07:51**	**08:51**	**09:38**	**11:50**	**12:50**	**14:38**	**16:50**	**17:50**	**18:50**	**19:50** ❷	**20:30** ❷
VERSAILLEUX	Village	06:23	06:55	07:27	07:59	08:59	09:46	11:58	12:58	14:46	16:58	17:58	18:58	19:58 ❷	20:38 ❷
VILLARS-LES-DOMBES	Poype	06:30	07:02	07:34	08:06	09:05	09:53	12:05	13:05	14:53	17:05	18:05	19:05	**20:05** ❷	**20:45** ❷
VILLARS-LES-DOMBES	**Gare SNCF**	**06:31**	**07:03**	**07:35**	**08:07**	**09:06**	**09:54**	**12:06**	**13:06**	**14:54**	**17:06**	**18:06**	**19:06**	**20:06** ❷	**20:46** ❷

TER VILLARS-LES-DOMBES - LYON

VILLARS-LES-DOMBES	Gare SNCF	06:42	07:13	07:42	08:13	09:13	10:01	12:13	13:13	15:01	17:13	18:13	19:13	20:13	21:13
LYON	Part-Dieu	07:18	07:48	08:18	08:48	09:48	10:48	12:48	13:48	15:48	17:48	18:48	19:48	20:48	21:48
LYON	Perrache	07:29	07:59	08:29	08:59	09:59		12:59	13:59		17:59	18:59	19:59	20:59	21:59

Tarification
Ticket / **2€**
Carnet 10 tickets / **15€**
Abonnement mensuel tout public / **40€**
réduction de 50% pour les salariés bénéficiant de la prime de transport
Abonnement annuel moins de 26 ans / **300€**
Abonnement annuel / **400€**
Gratuité / enfants de moins de 4 ans et accompagnateurs de personnes non-voyantes

Conditions d'utilisation
- Les tickets à l'unité ou extraits de carnets sont valables pour un voyage.
- Les allers-retours sont interdits avec un même titre de transport.
- Les correspondances sont permises, dans la limite de 2 heures.
- Les abonnements mensuels sont valables du 1er au 31 du mois, quelle que soit leur date d'acquisition.
- Les abonnements annuels sont valables 12 mois.
- Les titres vendus par un transporteur sont valables uniquement sur les lignes qu'il exploite, à l'exception des trajets effectués en correspondance.

INFORMATIONS
Allo la Région
vous transporte
04 8000 7000

❶ **Sauf jours fériés** ❷ Circule en TAD (Transport à la demande). Pour réserver votre trajet, appeler le 04 8000 7000, au plus tard la veille avant midi.

Les horaires TER sont donnés à titre indicatif, se reporter aux fiches SNCF.
Le trajet navette seule est accessible avec la tarification départementale.
Pour obtenir un abonnement mensuel navette + TER, renseignements en gare de Villars-les-Dombes.

Cars équipés de plateforme d'accès pour fauteuils roulants. Contactez le 04 8000 7000.

Renseignements horaires
laregionvoustransporte.fr
04 8000 7000

laregionvoustransporte.fr

Les 10 conseils contre le cambriolage

1/ Protégez votre domicile

- équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur ;
- équipez votre domicile d'une alarme (hurlante intérieure/extérieure ou reliée à une société de sécurité ou à votre téléphone portable) ;
- renforcer vos volets et fenêtres ;
- installez des détecteurs de présence ;
- fermez votre porte à clé durant votre absence, la nuit et faites attention la journée ;
- fermez votre portail à clé, surtout la nuit (et la voiture est verrouillée dans la propriété) ;
- l'été, ne laissez pas tout ouvert (pas fenêtres et volets en même temps)
- quand vous prenez possession d'un nouveau domicile, changez les serrures (même chose si perte clés) ;

2/ Simulez une présence a votre domicile

- en cas d'absence de quelques heures, laissez une lumière ou la télévision allumée ;
- installez un programmateur de lumière pour certaines heures ;
- demandez à un voisin d'ouvrir et fermer les volets chaque jour ;

3/ Ne laissez pas le courrier s'entasser ou la pelouse trop pousser

- aidez-vous entre voisins pour le courrier ou faites-le suivre ;

4/ Rangez vos clés de voiture (pour éviter le home jacking)

- bannissez le vide-poche ou le crochet dans l'entrée ;
- rangez les sacs à main dans un placard ;

5/ Cacher vos biens de valeur

- trouvez un endroit autre que la chambre des parents ou la salle de bain pour cacher les bijoux ;
- ne gardez pas trop de fortes sommes à votre domicile (notamment artisans/commerçants) ;
- au pire, équipez-vous d'un coffre (dans un endroit non visible de visiteurs) ;
- mettez en lieu sûr vos factures (N° de série) et prenez des photos de vos bijoux ;

6/ Restez discrets sur vos périodes d'absence

- ne laissez pas d'annonce sur votre répondeur, sur les réseaux sociaux (facebook, instagram)
- faites un transfert d'appel de votre ligne fixe sur votre portable ;
- ne révélez pas aux démarcheurs (physiques ou téléphoniques) vos absences ;
- prévenez un proche ;

7/ En cas d'absence, adhérez au dispositif « opération tranquillité vacances »

- c'est gratuit, simple (formulaire à télécharger sur le site internet gendarmerie ou dans votre brigade) ;
- cela fonctionne toute l'année (pas que pendant les vacances scolaires) ;
- associez un proche ou un voisin qui viendra contrôler de temps en temps (en plus de la gendarmerie) ;

8/ Faites le 17 immédiatement en cas d'événements suspects

- en cas de démarchage suspect, de repérage (à pied ou en véhicule) dans votre quartier ;
- quand vous voyez des personnes enjamber une clôture ou passer en véhicule avec des cagoules ;
- soyez le plus précis dans les descriptions (véhicules, personnes) et restez en ligne si besoin ;
- la gendarmerie travaille 365/365 jours (une patrouille est déjà dehors ou peut sortir rapidement) ;

9/ Ne laissez de visiteurs se promener dans votre domicile

- méfiez-vous de tout le monde (femmes, enfants, professions rassurantes...) ;
- exigez toujours une carte professionnelle (gendarmes, policiers, commerciaux, facteurs, éboueurs....) ;
- n'allez pas vérifier la présence de votre argent ou de vos bijoux en présence de visiteurs ;

10/ Si vous êtes victimes de cambriolage

- ne touchez à rien et appelez immédiatement votre brigade ou faites le 17 ;
- si les cambrioleurs sont encore à l'intérieur ou vous réveillent, gardez votre calme, ne prenez aucun risque et retenez le maximum d'éléments d'identification (descriptions morphologique et vestimentaire, accent, paroles...) ;
- faites opposition sur vos moyens de paiements s'ils ont été volés ;
- venez déposer ensuite plainte à la brigade en amenant tous les documents nécessaires (assurance, factures, numéros de série, photographie des objets...) ;

Gendarmerie nationale

Réouverture des bureaux de la gendarmerie de chalamont

Les bureaux de la gendarmerie de Chalamont vous accueillent le vendredi de 14h à 18h.

Etat civil 2023

NAISSANCES

Nous avons eu la joie d'accueillir 26 nouveaux petits chalamontais en 2023 (certaines familles ne souhaitent pas de communication sur leurs enfants) dont

BERNE Mila — 15 février
fille de Thimoty et Aurélie CAZOTTESR

SEBIH Tasnim — 9 mars
fille de Djanna SEBIH

GUERIN VIALE Lya — 12 juillet
fille de Alexis et Alexia VIALE

CHONAVEL Aïmy — 25 juillet
fille de Ludovic et de Katia DELGADO MONTEIRO

PIHAHUNA Kilauea — 17 Août
fils de Viniura et de Salomé PERRIGNON

CHAFIK Marwan — 3 septembre
fils de Mickaël et de Lucile GAIMES

BRAMARD Tylan — 6 septembre
fils de Fabien et de Colyne NIGRO

THIBERT Mayronne — 11 septembre
fils de Stéphane et de Heidi COUSANTIEN

CANARD Gabriel — 10 novembre
fils de Florian et de Aude BACCOT

LEROY Jonas — 18 novembre
fils de Alexis et de Marie-Cécile BOYER

LEROUX Charlie — 21 novembre
fille de Paul et de Julia JOSSIER

LIQUARD Camillio — 28 novembre
fils de Jonathan ROBERT et Pauline LIQUARD

MICHON Clara — 30 novembre
fille de Cyrille et de Delphine ARCHENY

Roxane RAQUIN — 9 décembre
fille de Vincent et de Justine DESCHAMPS

Noé GUEZELLO — 12 décembre
fils de Olivier et de Julie CREVITS

MARIAGES

29 avril — VRIGNAUD Jérémy / GELLON Aurélie

06 mai — LHERMENAULT Samuel / PÉPIN Marie-Lys

06 mai — CRAVIC Morgan / DUPUIS Alexandra

26 mai — CARPENTIER Sevy / FAURE Marine

27 mai — LEROY Alexis / BOYER Emeline

17 juin — TAVEL Hervé / BRUEL Anne-Charlotte

24 juin — PONTHUS Jordan / GAUGEY-DUMONT Cindy

1er juillet — CABARET Jérôme / DUMORTIER Christelle

08 juillet — CHONAVEL Ludovic / DELGADO MONTEIRO Katia

22 juillet — LORIZ Sylvain / BOURG Adeline

29 juillet — POULENARD Gary / HERNANDEZ Coralie

05 août — PADOVAN Thibaut / GILBERT Marine

05 août — GUERY Anthony / THIRY Julie

07 septembre — BOCHARD Laurianne / CHANEL Anthony

30 septembre — CHIONNA Benjamin / GOMEZ SOTO Monica

DÉCÈS

1er janvier : DESCROIX veuve BREVET Madeleine (Ehpad)

23 janvier : POTET Michel (Ehpad)

10 février : CLAIR Auguste

15 février : MERIEUX Hélène

21 février : CHANLOY veuve PEYRAUD Angèle

23 février : PAGE Lucienne épouse ECORCE

12 mars : PIRAT Kévin

1er avril : GRIMOUD Simonne veuve BOUVIER

12 avril : DUMONT Serge

24 avril : GORZEGNO Rachel épouse RAPPILLARD (Ehpad)

15 mai : BOUVIER Claude

27 mai : BORGEAL Guy (Ehpad)

01 juin : DUCLAUX André

17 juin : GUILLOT Lucien (Ehpad)

19 juin : VIALLON Yvette veuve DUBOIS

13 juillet : BERTHET Marc (Ehpad)

13 juillet : GUICHON Josette épouse GIMARET

22 juillet : SCARFO Pasqualina veuve THOZET (Ehpad)

26 juillet : PILLON Jeanne veuve BRAVO

29 juillet : SAVERAT Joëlle

04 Août : GIMARET Daniel

07 septembre : ROBIN Sonia veuve CHÉZAL

08 septembre : BRIDOT Ginette veuve BRERA (Ehpad)

14 septembre : ROMERO Nathalie épouse SEMENOUX

18 septembre : BERTHIER André

14 octobre : DELACOUR Ludovic